Edition quotidienne — Québec, Mercredi, 19 Décembre 1894 — 15e année, No 121

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an ..... $ 3 00
Huit mois 2 00
Trois mois 1 50
Un mois 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an comptant, d'avance ..... $ 1 0

L'ELECTEUR
JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne) ..... $ 0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours 0 05
Trois fois par semaine 0 06
Deux fois par semaine 0 07
Avis de naissances, mariages ou décès 0 25
Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées Ernest Pacaud ou Ulric Barthe.

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire — BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec — ULRIC BARTHE, Rédacteur

Bibliothèque du Parlement 1 mai 42

L'ELECTEUR

QUEBEC, 19 DECEMBRE 1894

Lettre de Rome

(Ecrite expressément pour l'*Electeur*)

Rome, le 4 novembre 1894.

M. le directeur de l'*Electeur*,

Emile Zola a laissé l'Italie. Enfin !.... Mais d'après ce que l'on a pu savoir, le sire ne fera pas comme Veuillot. Ce n'est pas lui qui écrira *les parfums de Rome*. Il n'y a remarqué que quartiers malpropres, peuple déguenillé, rues mal alignées, monuments en ruines, etc., etc. Pour lui Rome n'est qu'un amas de vieilles baraques d'où s'échappent l'odeur nauséabonde de harengs salés et la puanteur de l'huile de foie de morue. Le Pape est un vieux rétrograde et les monuments historiques sont loin de valoir ce que l'on en dit. Les catacombes sont de grandes caves, et St-Pierre serait passable, si l'on y avait établi des gradins comme dans les cirques !.....

Zola n'a vu à Rome qu'un peuple d'enfants, et il avoue avec amertume que ce peuple arriéré est dirigé par un gouvernement qui se trouve en retard d'un siècle sur le cadran de la civilisation.

Dans les appréciations de l'écrivain des lupanars, il y a du vrai et du faux. On ne peut toutefois s'empêcher de remarquer que les réflexions les plus flétrissantes de ce triste écrivain s'adressent en ligne directe à l'Italie nouvelle qui l'a accueilli avec tant de solennité, qui l'a entouré de tant de sollicitudes, d'adulations, comme pour faire pièce au Vatican qui l'écartait dédaigneusement. Zola aurait au moins dû, par reconnaissance, ménager ses admirateurs !....Mal payés, les anti-cléricaux ; réellement très mal payés.

+

Vous n'ignorez pas que la reine d'Italie, la grosse Marguerite, est une intrépide vélocipédiste. Toutefois, est-ce effet de la bise, son intrépidité, hier, l'a trahie, et ma Souveraine qui faisait son tour de bicyclette après dîner, est lourdement tombée, avec toute sa dignité en croupe. La chute a été une véritable catastrophe. Sa Majesté s'est démis l'épaule droite et la jambe gauche. Aussitôt les docteurs, chirurgien, etc., ordinaires et extraordinaires ont été appelés, et la docte corporation représentée par 150 ou 200 membres a déclaré que la reine ne pourrait guérir qu'à la condition de se faire remettre en place les membres disloqués !....Le docteur Bacelli, ministre de l'instruction publique, a déclaré en termes très châtiés que l'équilibre européen ne souffrirait aucunement de la chute de la reine, et que la Chine pourrait encore s'accorder avec le Japon ! c'est parfait....Là-dessus, tous les purgons de Rome se sont empressés de compiler des ordonnances comme pour un concours. Les uns forçant sur le goudron, les autres sur l'essence d'arnica ; une coterie sur l'ammoniac, une autre sur l'alcool camphré. Tous se sont doctoralement conciliés sur ce point que pour que la reine puisse de nouveau enfourcher la bicyclette, il est absolument nécessaire qu'elle se guérisse !....

+

Le premier régiment de cavalerie légère, en garnison à Rome, est depuis longtemps travaillé par les meneurs anarchistes. Et le résultat s'est finalement manifesté. Ce matin, lor que les officiers, après le pansage, ont ordonné de seller les chevaux et de se rendre au manège, tout le régiment, plus de 1,200 hommes, sont montés dans les chambres pour n'en plus descendre. Les officiers sont montés à leur tour pour rappeler les soldats au devoir, mais ils ont été reçus avec des injures, le sabre et le pistolet au poing. Cette explosion subite d'insubordination a surpris le ministère et fort mal impressionné le roi. Si Crispi même n'avait retenu Humbert, celui-ci serait allé apostropher les mutins. Le premier ministre n'a pas voulu que le monarque allât compromettre sa dignité. Pauvre Souverain, qu'il aille donc veiller sur l'épaule et la jambe démise de son épouse la grosse Marguerite vélocipédiste, reine et sujette aux catastrophes.

+

D'autre part, tout n'est pas rose pour Crispi, et l'opposition ministérielle a découvert avant-hier un funeste pronostic contre le cabinet présidé par le bonhomme François. Avant-hier donc, le roi donnait grande réception aux ambassadeurs. Quand vient le tour de l'ambassadeur d'Allemagne, Crispi veut l'accompagner lui-même au trône royal (c'était un peu d'encens brûlé en l'honneur de la Triplice). Démarche malheureuse, car le vieux ministre s'embarrasse dans les tapis et les degrés du trône, et son nez rouge comme une tomate s'en va battre sur les bottes du roi. Toute l'extrême gauche du parlement, applaudissant *in petto*, a augure de là que le ministère n'a que peu de temps à vivre et que les sept ou huit individus qui le composent iront sous peu grossir le nombre du nouveau club romain des ex-ministres.

Cette aventure n'est qu'un prologue. Au sortir du Quirinal (où le nez de Crispi dans sa chute avait acquis des proportions clarmantes) le premier ministre, confortablement assis dans son coupé, roulait en méditant sur la chute des royaumes et de ceux qui les gouvernent, quand tout à coup un homme saute sur le marchepied du coupé et jette une carte rouge au ministre. Celui-ci, qui s'est cru assailli comme Carnot, pousse un cri : "A l'assassin !" Mais l'homme s'étant retiré sans rien de plus, Crispi ramasse la carte rouge et lit : "Thé chaud à toutes les heures du jour et de la nuit au café Aragno, Corso, 114. Le matin à 10 h. huitres fraîches. Le soir jambon et choucroute." Calmé à la lecture d'annonces aussi peu anarchiques, le vieux ministre se calme, respire comme un hippopotame, et bénit le Dieu qu'un jour, par mégarde, il a naïvement invoqué dans son fameux discours de Naples.

+

Léon XIII, qui suit avec un grand intérêt les phases de la guerre Chino-Japonaise, est persuadé que la défaite de la Chine sera un pas immense pour la civilisation du céleste empire. La Chine humiliée aura perdu confiance dans la routine séculaire qui a fait sa ruine. D'après le Souverain Pontife, l'empereur se montrera moins défiant contre les étrangers, moins hostile aux idées nouvelles et importées de l'Occident. Les missionnaires auront naturellement leur part de liberté et la religion par conséquent aura tout à gagner. Pour seconder le mouvement religieux qu'il prévoit en Chine, Léon XIII veut hâter la canonisation de deux Jésuites martyrisés dans ce pays en 1859. Le Souverain Pontife a, de plus, concédé trois mille piastres pour maintenir douze chinois catholiques à étudier la philosophie et la théologie catholique à l'Université de la Propagande.

Le grand principe de Léon XIII est que chaque nation soit évangélisée par ses propres enfants, dans sa langue maternelle et selon ses coutumes traditionnelles. Le Souverain Pontife répète souvent : "Dieu est un, mais les modes qu'Il a de se révéler à nous sont multiples comme les sentiers de sa miséricorde."

Je suis avec respect,
Monsieur,
Votre serviteur
S. Croix.

Actualités

Brouillard de neige ce matin.
Thermomètre à 8 heures : 12° F. au-dessus du zéro.

Nous publions plus loin en Tribune libre une communication à propos de théâtre.
Il est parfaitement entendu que nous ne sommes en rien responsables des opinions exprimées par nos correspondants de part et d'autre.

M. Bisson, radical, a été élu hier président de la chambre française par un vote de 249 contre 213.

Sir Richard Cartwright a souscrit $100 au fonds de secours prélevé pour la famille de sir John.

Sir Donald Smith a souscrit $5,000 à la veuve de sir John.

Hier, à Toronto, M. Savage député tory d'Algoma West, a confessé avoir été élu par la corruption et son élection a été annulée séance tenante.
Le stock de M. Mowat monte.

Parlant du discours de M. Turgeon dont nous commençons aujourd'hui la publication, M. Chicoyne, député de Richmond et Wolfe, dit dans le *Pionnier* de Sherbrooke :
"L'un des meilleurs discours prononcés du côté de l'opposition est, sans contredit, celui de M. Turgeon, le jeune et brillant député de Bellechasse. Le langage modéré et strictement correct dont il sait faire usage, est propre à rehausser le ton des luttes parlementaires."

Après tout, la voix du *Courrier du Canada* pourrait bien être entendue.
On suggère maintenant en certains quartiers un échange entre sir Charles Tupper et l'hon. Mackenzie Bowell.
Tant mieux si cela se réalise. Nous plaçons, pour notre part, les intérêts religieux et nationaux bien au-dessus de l'intérêt de parti.
Sir Charles Tupper n'est pas, en effet, un orangiste ni un fanatique.

Le *Mail* dit qu'avec M. Bowell comme premier ministre on peut s'attendre à des élections le 12 de juillet.
Quel sarcasme !
On sait, en effet, que le 12 juillet est le jour de fête des orangistes, celui qui est consacré à maudir le pape, nos évêques et nos prêtres.

L'*Evénement* s'insurge contre le choix de M. B. B. Osler, comme ministre de la Justice.
C'est un libéral, dit notre confrère, et nous n'en avons pas besoin dans nos rangs.

Nous faisions erreur lundi en disant que le gouvernement avait repoussé les propositions de M. Bender au sujet de l'établissement d'une ligne de steamers frigorifiques.
De fait, la réponse du gouvernement a été : "Sous considération."

Les restes mortels de sir John

Londres, 18 décembre.

Le navire de guerre *Blenheim* est arrivé de Gibraltar à Portsmouth ce matin.
Il ne pourra probablement pas faire voile pour Halifax avant samedi.
On est à préparer un catafalque dans la chambre du capitaine.
Le cercueil de sir John a été fermé hier.
Mademoiselle Thompson part demain sur le *Majestic* pour retourner au Canada par voie de New-York.
Les funérailles de son père n'auront pas lieu avant son arrivé à Halifax.

Sir Charles Tupper a définitivement accepté d'accompagner le corps. Un journaliste lui ayant demandé si sa visite au Canada n'avait pas une signification pilitique, il a répondu : "Je ne puis rien dire à ce sujet."

M. Bowell en travail

Il n'a pas encore complété son œuvre

Propos des coulisses

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 19 décembre.

Sir Charles Hibbert Tupper est arrivé ici à 4 h. 40 lundi après-midi.
L'hon. M. Patterson, ex-ministre de la Milice, l'a rencontré à la gare et conduit de suite chez M. Bowell. L'entretien dura une heure.
On ne sait ce qui s'est passé.
Toujours est-il que M. Bowell est resté enfermé à son bureau avec son secrétaire jusqu'à 11 h. 30 dans la soirée.
En arrivant à l'hôtel Russell, quelqu'un lui demanda s'il avait quelque chose à communiquer au public.
—Pas avant une couple de jours, répondit-il.
Détail intime que vos lecteurs aimeront peut-être à connaître :
L'hon. M. Haggart et sir Frank Smith sont en froid ; ils ne se saluent même pas sur la rue.
Je crois comprendre que ce qui retarde la formation du gouvernement, ce sont les instances de M. Bowell pour avoir comme ministre de la justice soit M. Osler, soit M. Blake. Il règnerait ainsi sans gouverner. C'est le rêve du bo homme.
A propos avez-vous lu la dépêche publiée par une foule de journaux anglais ? Elle est bien humiliante pour notre public de Québec :
Ottawa, dec. 17.—A movement, known to but few, yet now well under way, is on foot to secure the retirement for the present of W. Clarke Wallace, the Controller of Customs. It is being represented to Mr. Bowell by those conversant with the situation in Quebec that the predominance of Orange influence which would be indicated by the present Cabinet of Mr. Bowell as Premier and Mr. Wallace as Controller of Customs would be very bad for the party there on the occasion of the forthcoming élections. The French-Canadian Conservatives are willing to give the Orange body the Premiership, provided he is the only representative of that body, but they object to Mr. Wallace as well.
Mr. Wallace's retirement is therefore possible, but in that event it is not likely to be more than a temporary expedient designed to humbug the French-Canadian voters. After the election he will, if the party succeeds, return to office. The offer of a better portfolio will be the inducement which will lead Mr. Wallace to agree to temporarily effacing himself.

(*Traduction*)

Ottawa, 17 décembre.

Il se fait un mouvement connu d'un petit nombre, mais pourtant en bonne voie, pour amener la retraite temporaire de M. Clarke Wallace, le contrôleur des Douanes. Ceux qui connaissent l'état des esprits dans la Province de Québec représentent à M. Bowell que la domination orangiste dont un cabinet Bowell serait préjudiciable au parti à la veille des élections si elle était aggravée par le maintien de M. Clarke Wallace aux Douanes. Les conservateurs canadiens-français sont prêts à avaler un premier ministre orangiste, mais à condition qu'il soit le seul représentant de la secte dans le cabinet ; de là l'objection à M. Wallace. La retraite de celui-ci est donc possible, mais si elle devient un fait accompli, ce ne sera en toute probabilité qu'un expédient temporaire calculé pour blaguer les électeurs canadiens-français. Les élections faites, si le parti revient vainqueur, il rentrera en office. On lui offrira un portefeuille plus important pour l'engager à s'effacer temporairement."

Il est aussi question de remplacer sir Adolphe par le Dr Grandbois, député de Témiscouata.
Hier M. Bowell a reçu à son bureau tous ses anciens collègues, mais l'un après l'autre. MM. Wallace et Carling étaient les seuls absents.
Il paraît que le travail est complet et sera soumis au gouverneur-général demain.
M. Osler a déclaré à un journaliste qu'il n'accepterait pour aucune considération d'entrer dans le gouvernement.
M. Haggart a rencontré M. Bowell hier matin pour la première fois depuis son arrivée à la capitale.

A la Chambre

SUBSIDES VOTÉS A LA VAPEUR

Pas encore d'exposé budgétaire

Galerie de la Presse,
18 décembre 1894.

Le gouvernement veut proroger à tout prix avant le Jour de l'An.
Il expédie les affaires à la vapeur, sans ordre, sans méthode. La Chambre siège depuis le 20 novembre, quatre semaines aujourd'hui, et l'exposé budgétaire est encore à venir. On commence à croire qu'il n'y en aura pas et que le budget va être voté à l'aveuglette.
Aujourd'hui on s'est surtout occupé de Montréal. Le premier ministre, en très mauvaise humeur, a reproché aux gens de Montréal d'arriver trop tard avec leurs bills, et le maire Villeneuve et M. Hall ont vivement repoussé ce reproche.
En comité des subsides, la Chambre a voté $8,240 pour la Compagnie d'Exposition de Montréal et $5,000 pour celle de Sherbrooke.
Un paiement de $1,530.70 à l'entrepreneur Charlebois pour le mur d'enceinte du Parlement a soulevé une assez longue discussion.
Le gouvernement s'est excusé sur le gouvernement Mercier, mais M. Fitzpatrick a démontré que les $40,000 payées par le gouvernement Taillon sur ce contrat sont à la charge de celui-ci seul.

A la veillée, deuxièmes lectures importantes :
Bills de M. Flynn : 1o exigeant que les pères de douze enfants soient des colons colonisants pour avoir droit à leurs cent âcres ; 2o prohiber la prise des perdrix au collet et prolonger la saison de prohibition du 1er au 15 septembre.
Le reste de la séance a été consacré au Palais de Justice de Montréal. Du côté de l'opposition, on a dénoncé ce monstrueux job avec une énergie extraordinaire.
M. Jules Tessier a exposé les faits : l'entrepreneur Berger force de s'associer Cousineau et St-Louis (du Pont Curran) ; les travaux faits à la journée d'après une cédule de prix exorbitants, avec en plus une commission de 20 p. c. sur tous les salaires et les matériaux ; les premiers architectes Perrault et Menard remerciés de leurs services sous prétexte qu'ils coûtaient trop cher, et remplacés par M. Raza à qui le gouvernement a payé $24,000 depuis un an, et M. Hutchison qui a déjà touché $3,000. La conséquence est que le coût de ces travaux d'agrandissement dépasse déjà un million de piastres : $700,000 de payés, $123,000 à voter cette année, et plus de $200,000 de réclamations pendantes.
La réponse du gouvernement est à encadrer : c'est la faute à Mercier. M. Tessier a vivement reproché cette ineptie aux ministres.
M. Déchêne a redoublé l'embarras de ceux-ci par un discours extrêmement mordant. Il a raillé M. Nantel au sang, le représentant, à la lumière des pièces de la correspondance officielle, soupçonneux et grincheux tant que M. Bergor était seul entrepreneur, radieux et confiant dès que M. St-Louis eût un pied dans la place.
La séance a été levée à minuit.

Tribune libre

Le théâtre dans le monde

Québec, 18 décembre 1894.

Mon cher rédacteur,
Vous ne refuserez pas à un homme du monde l'hospitalité que vous accordez si généreusement à celui qui depuis quelques jours se cache derrière l'étiquette de la Société St Vincent de Paul pour abîmer le théâtre. J'userai comme lui du pseudonyme, mais je suis prêt à signer mon nom dès qu'il en aura fait autant.
Pas précisément fort en théologie morale, ce sermoneur laïque. S'il creuse toutes les questions comme celle-là, c'est une pitié. Avec des guérisseurs de consciences de sa force, le remède serait pire que le mal, et le monde deviendrait vite un enfer.
La méthode de notre homme rappelle le *saignare purgare* de Molière. Vous aimez le théâtre, la musique, l'art ; passez-vous en ! Comme de raison, il n'y a pas de remède souverain pour le mal de tête comme la décapitation. C'est simple, expéditif, radical.. .Seulement c'est bête !
On vient d'interdire le théâtre du haut de la chaire, sous peine de "faute grave" ; il paraît qu'il y a un *distinguo* et que faute grave n'est pas l'équivalent théologique de péché mortel. "Le péché, dit Bossuet, est un mouvement de la volonté de l'homme contre les ordres suprêmes de la sainte volonté de Dieu." Ici, il s'agit d'une manquement à la discipline. Mais le théâtre est-il plus mauvais depuis la lettre pastorale qu'auparavant ?
D'après notre homme, c'est la censure épiscopale qui fait le péché, et conséquemment personne n'ira plus au spectacle, et le théâtre sera fermé, et la St-Vincent de Paul fera de l'argent comme de l'eau. Mais, lettre pastorale ou non, il y a également faute à fréquenter trop assidûment l'auberge, les bals, les salles de jeu et bien d'autres établissements qu'il est inutile de désigner plus clairement : d'un trait de plume, avec une citation de Châteaubriand, notre moraliste supprime toutes ces rivales de la St-Vincent de Paul !
Comme ce sera beau ! Plus de théâtres ! plus de réunions mondaines ! plus même de bazars de charité, autant d'occasions de péché. Seulement, on mourra d'ennui en ce temps-là. Et puis quel mérite y aura-t-il à être bon quand tout le monde le sera ? La vertu, devenue banale, perdra son nom. Plus besoin d'écrire des homélies dans l'*Electeur* ; la St-Vincent de Paul elle-même sera devenue inutile.
Tel est le rêve de notre réformateur. Il n'y manque qu'une chose : un sou de bon sens.
En effet, il faut prendre le monde tel qu'il est. Il y a eu, il y aura toujours du théâtre ; si ce n'est pas le théâtre de Québec, ce sera un autre. Le théâtre est une nécessité de la vie sociale. Ne poussons pas la naïveté jusqu'à croire que l'Eglise va exhorter les gens à s'y rendre. Elle ne le peut pas plus que pour les lieux de danse, les clubs, les patinoirs, les carnavals, les buvettes : toutes choses qu'il est sage de tolérer vu l'impossibilité de les supprimer. Fût-il mauvais, le théâtre l'est encore moins que bien d'autres plaisirs pas toujours nommables : c'est à ce point de vue que nous le considérons, nous les gens du monde. C'est un salutaire dérivatif pour la jeunesse en particulier. Les garçons et les filles ne se mettent pas en bocal. Il se débite mille fois plus de grivoiseries dans les réunions de famille, il se fait mille fois plus de mal dans les bazars de charité, il se gaspille mille fois plus d'argent dans les buvettes qu'au théâtre. Je ne parle pas des mauvais lieux qui enlèvent beaucoup plus d'argent à la St-Vincent de Paul que le théâtre.
"Il faut être inexorable au péché, humain au pécheur," a dit Fléchier. Pour une question d'argent, le "membre de la société St Vincent de Paul" s'acharne contre le théâtre de Québec ; si ses conseils sont écoutés, ils auront l'effet de faire perdre des centaines de piastres aux actionnaires d'une compagnie incorporée, d'amener des procès et des chicanes, d'enlever le gagne-pain d'excellents artistes, de priver une foule de cochers, de restaurateurs, d'ouvriers, de pauvres enfin, d'une source de revenu parfaitement honorable. Jusqu'à vous, mon cher *Electeur*, qui perdez à ce jeu-là une couple de mille piastres par année. Est-ce là de la charité ?
Si j'étais méchant, je vous conseillerais de vous rattraper à même les colonnes d'annonces et réclames ecclésiastiques qu'on vous fait publier toute l'année belle et longue pour l'amour du bon Dieu. Je pose en fait que ce sont les journaux catholiques qui paient ici la plus forte taxe à l'église : à 5 cents la ligne, prix que la Compagnie de Théâtre de Québec vous payait, me dit-on, quelle mine pour nos journaux !.....Mais je ne suis pas charitable à la manière de monsieur de la St Vincent de Paul !

***

Posons ici quelques petites questions à ce saint homme, décidément trop bon pour rester dans notre méchant monde.
Il est pour la prohibition complète. Qu'il condescende donc à dissiper les doutes d'un homme du monde sur un point : de ce que partie d'une chose est mauvaise, doit-on condamner le tout ? Doit-on priver ceux qui usent modérément parce qu'il y en a qui abusent, punir les innocents pour les coupables ?
Il y a plus : il cite un morceau de Châteaubriand, mais ce même Châteaubriand a écrit l'une des pages les plus obscènes des temps modernes en racontant les amours de Chactas et d'Atala ? S'il est logique, comment ose-t-il invoquer l'exemple et l'opinion de Châteaubriand ?
Est-il le même membre de la St-Vincent de Paul qui écrivait l'autre jour dans l'*Evénement* que sa société prendrait d'une main l'argent du théâtre de Québec et souffleterait de l'autre main ce même théâtre ? Se rend-il compte du manque complet de dignité d'une pareille déclaration ?
Encore une autre petite question : monsieur condamne sans rémission le théâtre moderne. Sait-il ce qu'il dit ? Qu'entend-il par théâtre moderne ? Le théâtre de l'antiquité est-il meilleur ? Veut-il qu'on lui joue des pièces d'Aristophane ?
Je suis informé de bonne source que nombre d'aubergistes de cette ville sont furieux qu'il y ait un théâtre en permanence, parce qu'il leur enlève des pratiques. On m'assure aussi que certaines maîtresses de maisons malfamées ont offert des sommes considérables à qui ferait fermer le théâtre. Ces gens-là vont-ils atteindre leur but ? cet argent impur va-t-il être gagné ? Franchement, c'est une obsession horrible que cette seule supposition d'une communauté d'action entre la St Vincent de Paul et le demi-monde.

Un homme du monde.

P. S.—Votre confrère le Dr Stewart du *Chronicle* est aussi niaisement attaqué par le même charitable correspondant. Il saura sans doute se défendre. Son agresseur avoue du reste son ignorance quand il dit que M. Stewart est le seul écrivain qu'il connaisse en faveur du théâtre.
Un dernier mot : ce maladroit fait plus de tort que de bien à la société St.-V. de P., dont la mission est de secourir les pauvres et non de ruiner les compagnies de théâtre.

DISCOURS
SUR
L'emprunt provincial

Prononcé par M. ADELARD TURGEON, député de Bellechasse, à la séance du 6 décembre 1894.

Monsieur l'Orateur,

Je ne crois pas manquer de courtoisie envers l'hon. député de Shefford en affirmant qu'il n'a jeté aucun jour nouveau sur la question. Il a fait un excellent discours de husting, peut-être, mais qui n'est pas de mise dans une assemblée délibérante comme l'Assemblée législative de Québec. Je comprends, monsieur, qu'à cette période de la discussion, il est difficile d'éviter les redites, mais les contribuables de cette province ont le droit de connaître notre opinion sur la question la plus importante et à proprement parler—sur la seule question digne de fixer toute notre attention.
Il y a longtemps déjà que des hommes éclairés, dans la presse ou à la tribune, ont jeté le cri d'alarme et dénoncé la pente fatale dans laquelle l'incurie des uns, la faiblesse, l'extravagance des autres et l'imprévoyance de tous ont engagé les finances provinciales. Cette question, faut-il le dire, doit être traitée avec calme, dignité, avec le souci de nos responsabilités et, surtout, sans de vaines et inutiles récriminations sur le passé. En 1819, un des princes de la tribune française (Manuel), après avoir rappelé les régimes successifs de la France des trente dernières années, les grandeurs et les horreurs de la Révolution, les jours de gloire suivis des jours de deuil du Premier Empire, le retour des Bourbons et les vengeances sauvages qui ensanglantèrent la Restauration, la réaction blanche comme la réaction thermidorienne, disait aux applaudissements de ses collègues : "Ne serait-il pas temps enfin que "le présent et l'avenir ne soient pas tou-"jours sacrifiés au souvenir du passé !"
Monsieur, c'est sous l'empire de cette parole patriotique que j'invite mes collègues à délibérer. On l'a dit souvent et il ne faut pas craindre de le répéter sans cesse : la question budgétaire importante chez tous les peuples se complique ici de la position particulière que nous occupons sur le continent. C'est plus qu'une affaire d'impôts ; c'est une question nationale dans son sens le plus étendu puisqu'il s'agit de notre indépendance et de notre autonomie législatives. Le jour où les finances provinciales deviendront un fardeau trop lourd, ce jour marquera la fin de nos progrès, ouvrira l'ère de notre déchéance, car le peuple sera insensiblement amené à désirer l'abandon de ses franchises provinciales devenues trop coûteuses et trop onéreuses pour accepter l'union législative. Les institutions gouvernementales les plus parfaites portent toujours en elles des germes de dissolution qui, un jour ou l'autre, leur deviennent funestes. Les dépenses démesurées ont été, de tout temps, l'écueil des décentralisations et c'est un phénomène historique qui avait attiré l'attention de l'un des plus grands esprits de notre époque. Voici, en effet, ce qu'écrivait, il y a un demi-siècle, l'historien du Consulat et de l'Empire, M. Thiers : "Les administrations provinciales ou com-"munales ne manquent pas de goût pour "s'occuper de ce qui les concerne particu-"lièrement, mais elles sont prodigues et "vexatoires. En 1789, partout où les com-"munes avaient joui de quelques libertés, "elles étaient en état de banqueroute. La "plupart des villes libres d'Allemagne, "quand elles ont été supprimées en 1803, "étaient complètement ruinées."
Depuis la rentrée des Chambres et spécialement depuis quatre jours, on a longuement discuté et diversément apprécié les conditions de l'emprunt de 1894. Cet emprunt, on le sait, a été négocié à 77, porte 3 p. c. d'intérêt et est fait remboursable dans soixante ans.
J'ai entendu avec surprise l'honorable Premier ministre établir, comme défense à cette opération financière, une comparaison avec les emprunts précédents. C'est une mauvaise défense et cet argument n'en est pas un. L'argent est une marchandise et comme tel subit les caprices et les fluctuations du marché, le contre-coup de la grande loi commerciale de l'offre et de la demande. Un emprunt n'est justifiable qu'à deux conditions ; 1o s'il est rigoureusement nécessaire ; 2o s'il a obtenu les meilleures conditions du marché. Ce raisonnement est élémentaire et si j'éprouvais le besoin de l'appuyer d'une autorité res-

Suite à la deuxième page

GELATINE BLANCHE, 33c par livre

Gelatine rouge, 43c par livre

Ces Gélatines, (de fabrication française) sont préparées expressément pour Gélées, Blanc-mangers, etc., etc.

PRIX SPECIAUX POUR LES CONFISEURS ET LES MARCHANDS

CHEZ **J. E. Livernois**

Pour vos cadeaux de

Noel ET DU Jour DE l'An

—ALLEZ CHEZ—

CYR DUQUET

—Et vous économiserez—

Vingt-cinq pour cent

En plus, vous aurez un choix comme quantité, qualité, et bon marché que vous ne trouverez nulle part.
Inutile de vous ennuyer en énumérant une si grande variété d'articles d'orfèvreries, bijouteries et d'horlogeries, vous êtes spécialement invités de venir examiner avant d'aller ailleurs,

NO 3 RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE
13 décembre—

CADEAUX POUR LES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment choisi et varié de bijouteries tel Argenteries, Montres en or et en argent, **Jones et Bagues** en or solide, set en or fin, Horloges de Fantaisie, **Lunettes** montées en or et en argent.

Les prix sont à la porté de toutes les bourses. Une visite est sollicitée.

T. ARMAND
Horloger Bijoutier
12 déc— **444 RUE SAINT JOSEPH**

PLUS D'EPAULES ARRONDIES !

AVEC LES CELEBRES BRETELLES "KNICKERBOCKER"

L'usage de ces bretelles provoque une respiration libre des poumons ; les enfants qui s'en servent conserveront des épaules droites et auront une démarche droite. Les femmes obtiendront le même résultat tout en s'en servant pour soutenir leur jupe. Ces Bretelles sont d'un usage simple et facile, et elles ne sont pas dispendieuses. Tous les médecins les recommandent fortement à leurs patients. On prie le public d'en venir faire l'examen à la

Pharmacie W. Brunet & Cie
139 & 141 RUE SAINT-JOSEPH SAINT-ROCH.

Quincaillerie de luxe

Articles nouvellement reçus marqués aux prix de fabrique

VARIETE DE PATINS

Couteaux et fourchettes à dépecer
Montés dans des boîtes de luxe

Coutellerie de table et de poche
Très varié en d'une grande finesse.

COMPAGNIE CHINIC
QUEBEC
CADEAUX

Malgré la résolution que nous avions prise de faire de grandes réductions sur tout notre stock de manchandises, pelleteries et hardes faites, nous ne continuerons pas moins à faire cadeau d'un magnifique portrait fait au crayon, grandeur naturelle, à tout acheteur ayant pour le montant de dix piastres acheté à notre magasin. Profitez de cet avantage.
P. S—Comme beaucoup de nos pratiques ne connaissent pas encore notre nouveau poste de commerce, nous les prions de ne pas se tromper d'adresse, car nous n'avons plus affaire avec notre ancien poste. Nous tenons seulement qu'un seul magasin au coin des rues
SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE
BLOC HUDON
NE VOUS TROMPEZ PAS D'ADRESSE

Syndicat de Quebec
UN SEUL PRIX

F. A. MERCIER
NOTAIRE
105, Côte Lamontagne
Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

DEMANDE—On demande un homme pour avoir soin d'un cheval et se rendre généralement utile. Devra fournir de bonnes recommandations.
S'adresser au No 14 St-Denis, Cap. 3 3l.

ON demande un jeune homme de 15 à 17 ans pour se rendre utile dans un restaurant. S'adresser au No 7 rue N. D des Anges à St-Roch. 3 déc—j.s.s.

pectable pour le Premier Ministre, je donnerais à l'hon. Premier Ministre l'opinion de l'honorable Premier Ministre lui-même. Lors de la discussion de l'emprunt de 1888, que disait l'honorable monsieur : " La presse ministérielle a émis de singulières prétentions relativement aux conditions de l'emprunt. Elle a tout bonnement fait une comparaison injuste et déraisonnable entre cet emprunt et ceux " placés précédemment, sans tenir aucun " compte de la situation du marché monétaire. La question n'est pas de savoir si " les conditions sont plus avantageuses " que celles obtenues par les gouvernements précédents, mais si on n'aurait pas pu faire mieux. Or, nous doutons que le " gouvernement puisse prétendre avec raison qu'il a obtenu les meilleures conditions possibles, eu égard à la situation " du marché monétaire et *nos doutes sont basés sur le fait que dans le même temps d'autres corps publics ont emprunté à de meilleures conditions que nous.*" (Hansard, 1888, p. 44 et 45).

L'honorable Premier Ministre aimerait-il qu'on appliquât ce critérium à son emprunt ? C'eut être qu'une différence de vingt points entre deux emprunts portant la même date démontrerait que celui-ci n'a pas réalisé les meilleures conditions du marché.

L'hon. M. Robertson, le financier en titre du parti conservateur pendant de longues années, tenait à peu près le même langage : " La question n'est pas de savoir " s'il peut être ou non avantageusement " comparé avec les emprunts précédents, " parce qu'alors il faut tenir compte de " l'état dans lequel se trouve le marché " monétaire au moment où l'emprunt est " placé. Mais la vraie question qu'il s'agit " d'étudier est celle-ci : est-ce que l'emprunt a été placé aussi avantageusement " que le permettait raisonnablement l'état " du marché ? " (Idem. p. 1549.)

Un autre député oppositionniste, versé dans l'étude des questions financières, M. Desjardins, prit la parole dans cette occasion. Ses remarques furent faites aux applaudissements de ceux qui occupent maintenant les principales banquettes ministérielles et, je m'empresse de le dire, elles étaient conformes à la saine doctrine économique : " Quoiqu'on ait dit contre le " système de l'adjudication des titres au " plus haut enchérisseur, je prétends que " le ministère n'aurait pas dû vendre les " obligations de la Province de Québec à " prix fixe au Crédit Lyonnais ; qu'il aurait dû, au contraire, lui faire placer ses " titres sur le marché à un *minimum* déterminé, en se réservant le droit de faire " profiter la Province de la concurrence de " ceux à la recherche d'un placement de " première classe.

" ....Coïncidence assez curieuse, le jour " même où le gouvernement se prononçait " contre les emprunts publics par adjudication, le gouvernement fédéral employait avec le plus grand succès ce système pour l'emprunt canadien des 20 " millions. " (Idem, p. 1128). Et l'honorable député rappelait que l'emprunt fédéral placé au minimum de 92½ avait été souscrit à 95 et que le profit de 2½ p. c. était allé au trésor au lieu de tomber dans le gousset des négociateurs.

L'honorable député disait encore ces paroles que je livre à la méditation du chef du gouvernement, car elles n'ont jamais eu une plus saisissante actualité : " L'honorable Trésorier doit savoir que la durée " de l'existence d'un titre de première classe comme les nôtres sur le marché, " entre pour beaucoup dans l'évaluation " que le public acheteur en fait. Les nouvelles obligations de la Province à 4 p. c. sont à quarante ans, tandis que nos 5 p. c. écherront pour parties dans seize, dix-huit, vingt et vingt-quatre ans. Le titre de 4 p. c. payable dans quarante ans vaut proportionnellement plus que celui du même pays à 5 p. c., mais à une échéance de vingt ans. Il est si vrai que la durée y est pour beaucoup dans les appréciations des valeurs sur le marché que nos titres à 5 p. c. et dont l'échéance est plus éloignée sont toujours cotés plus haut que ceux dont l'échéance est plus prochaine. Il y a souvent une différence de 1½ à 2 p. c. entre les cours de ceux payables en 1904, et ceux qui ne le sont qu'en 1942 (Idem, p. 1130 et 1131.)

Je reviendrai sur ce point dans quelques instants et je fais une dernière citation. " Je désapprouve aussi la manière dont " l'emprunt a été fait, par cette autre raison que j'aurais préféré l'émission d'annuités rachetables, capital et intérêt en trente, quarante ou cinquante ans, au lieu de l'émission de titres au terme de quarante ans qui a eu lieu. Pour le gouvernement fédéral, pour les colonies australiennes et, en général, pour tous les pays qui ont encore à faire beaucoup de travaux au compte du capital, je conçois que le plus important n'est pas de s'occuper du rachat rapide de la dette publique, mais bien de pouvoir obtenir aux meilleures conditions possibles les capitaux nécessaires à l'exécution des grandes améliorations d'utilité générale. Mais je crois qu'au point où nous sommes rendus dans cette province, la meilleure politique financière à suivre est de commencer à pourvoir un rachat lent mais graduel de nos obligations provinciales. " (Idem, p. 1132).

Comme on le voit, l'argumentation de l'hon. Premier Ministre et de ses collègues touchait à quatre points principaux : 1o le gouvernement n'avait pas obtenu les meilleures conditions du marché ; 2o le syatème d'adjudication à prix fixe était condamnable ; 3o il n'y avait pas de fonds d'amortissement, et 4o les titres portaient une trop longue échéance. Je l'avoue sincèrement, c'est toute ma critique.

L'honorable procureur-général s'est félicité d'avoir obtenu pour son 3% un prix correspondant à peu près au pair pour 4%. L'honorable ministre oublie la faveur toujours croissante des emprunts d'états sur les marchés monétaires européens et la diminution graduelle du taux de l'intérêt depuis un quart de siècle.

Nos premiers emprunts à 5% n'ont pas même réalisé le pair. L'émission de 1874 à 5% n'a produit que 94.95. Ceux de 1876 et de 1878 au peu plus. En 1880 on a introduit pour la première fois le 4½ %. Il n'a rapporté que 88.26 et on a trouvé plus avantageux en 1882 de revenir au 5% qui a réalisé le pair.

Mais le tableau des emprunts fédéraux que j'emprunte au Résumé Statistique (p. 172) fait mieux voir encore cette diminution progressive du taux de l'intérêt.

	Emission	Taux	Réalisation
Emprunt de 1874	£4,000,000	4%	90
" 1875	1,000,000	"	99
" 1876	2,500,000	"	91
" 1878	1 500,000	"	96
" 1879	3,000,000	"	95
" 1884	5,000,000	3½	91
" 1885	4,000,000	"	101
" 1888	4,000,000	"	95
" 1892	2,500,000	"	92

En dernier lieu, celui de 1894, contracté dans le même mois que l'emprunt provincial, a réalisé à 3%. 97 et une fraction.

J'attire l'attention de la Chambre sur ce tableau. Il dénote un fait d'une extrême importance dans le débat et qui détruit l'échafaudage si péniblement élevé par l'honorable procureur-général. L'emprunt fédéral de 1892 n'a réalisé que 92 et le statisticien officiel remarque que cette diminution est due à la commotion financière de 1890 et que le marché monétaire n'avait pas eu le temps de se remettre de cette crise violente. (Résumé Statistique p. 172). Or en 1891, à une époque où les fonds publics se ressentaient davantage de ce malaise général, le Crédit Lyonnais offrait au gouvernement Mercier de prendre 5 à 6 millions de 3% à 82½. Il n'y avait donc à cette époque qu'une différence de 9½ points entre les obligations des deux gouvernements.

Comment expliquer que, deux années plus tard, le gouvernement d'Ottawa puisse emprunter à 97 tandis que le gouvernement provincial n'obtient que 77 et que l'écart de 9½ points de 1891-92 soit à 20 points en 1894 ? Pendant ces deux années le gouvernement canadien gagne 5 points et le gouvernement local en perd 5½. Il y a là un fait que la Chambre et le pays seront heureux d'entendre expliquer.

(*A suivre*)

Le flacon des familles

Alcoolature d'Arnica

Fabriquée par les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame des Neiges, à Saint-Laurent-les-bains

Ardèche (France)

Excellent médicament dans les cas de Gastralgie, Rhumatismes, Paralysies, Embarras d'estomac, Digestions troublées, Nausées, vomissements, Fièvres palndéennes et typhoïdes, contusions, luxations, fractures, brûlures, etc., etc., etc.

S'emploie aussi comme eau de toilette, pour les soins de la bouche, et est très efficace contre l'alopécie ou chûte des cheveux.

PRIX : $8.00 la douzaine.

Le Flacon, 75 cents

DEPOT A QUEBEC

Pour les marchands seulement

—CHEZ—

Joseph Hamel & Cie

RUE DALHOUSIE

12 oct—1 an.

VIOLONS

Archets de violon
Etuis (caisses) de violon
Cordiers de violon
Chevalets
Sourdines
Hausses de violon
Mentonnières
Mèches de crins
(Pour archets)
Colophane (résine).

CORDES HARMONIQUES

Pour violon, alto, violoncelle, contre-basse, guitare, banjo, etc.

DIAPASONS, (à branches et à anche-libre).

Pupitres en fer bronzé et en acier nikelé

En vente à prix très modiques chez

A. LAVIGNE

Editeur de musique

55 RUE DE LA FABRIQUE

AVIS

M. E. ROUMILHAC prévient ses nombreux clients et le public en général, qu'ayant décidé de changer de magasin après les fêtes de Noël et du jour de l'An, il vendra toutes les marchandises d'importation à

20 POUR CENT DE RÉDUCTION

Pour argent comptant seulement

Telles que

Vins de Bordeaux et de Bourgogne, Cognacs, liqueurs, huile d'olive, Petits pois, haricots verts, Champignons, Macédoine de Légumes, Moutarde française et autres conserves alimentaires, etc.

Macaroni, Vermicelle, Pâte d'Italie, 10c la livre.
Tapioca du Brésil, 10c le paquet.
Fromage de Gruyère, 25c la livre, etc.

E. ROUMILHAC

17-19 rue Saint-Jean

Téléphone 246

Huitres fraiches de Baltimore. 22-1m 2f. p.s

Hôtel St-Louis

—QUEBEC—

CETTE maison, depuis longtemps établie et bien connue, située dans une localité centrale, ayant été complètement renouvelée et meublée à neuf, est maintenant ouverte pour recevoir les hôtes. On n'a épargné aucune dépense pour la rendre égale au meilleur hôtel du Canada. Un ascenseur conduit à chaque étage. Le système de chauffage le plus approuvé garantit de donner une température égale dans toutes les parties de la maison et toutes les chambres sont éclairées à la lumière Acier ; bains chauds et froids à chaque étage.

La table continuera à conserver la haute réputation dont cette célèbre maison a joui dans le passé. Conditions spéciales pour famille. La politique du gérant sera : Civilité et attention. JOS. ST. ONGE, gérant. 20—1m

C. E. TASCHEREAU

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties

Par grosses ou petites sommes

Facilités spéciales pour les fabriques et les communautés religieuses

No 110 RUE ST-PIERRE, Québec

Téléphone 497.

7 a —1 an q & h

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (le temps le permettant) le dimanche excepté quitteront :

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M. 9.0 Train mixte pour Richmond.	A. M. 7.00 Malle de Ouest
11.3 Train Express rapide pour l'ouest	P. M. 2.15 Train Express rapide de l'Ouest.
P. M. 9.30 Malle pour l'ouest	
Pour l'intercolonial	
A. M. 1.30 Train (accommodation via chaudière pour la rivière du Loup	A. M. 5.30 Mixte de la rivière du Loup.
2.15 Malle pour Campbellton.	11.15 Malle de Halifax.
P. M. 5.05 Malle pour Halifax.	P. M.
5.15 Train (accommodation pour la rivière du Loup.	9.15 Malle de Campbellton
Pour le Québec-Central	
A. M. 1. Train mixte pour St-Joseph.	A. M. 6.30 Express de nuit pour Sherbrooke
8.30 Express pour Sherbrooke.	10.15 Train Mixte de St-Joseph.
8.30 Express de nuit pour Sherbrooke	P. M. 1.15 Express de Sherbrooke.

15 sept 1891.

A VENDRE

Une maison de brique à deux étages contenant 10 chambres No. 8 rue d'Aiguillon.

—AUSSI—

Un beau cottage en brique à environ 1 mille en arrière de l'église Ste-Foye, magnifiquement situé, avec 4 acres de terre et de grands hangars, etc.

S'adresser à

MEREDITH & COUTURE
Notaires

ou à M. MILLER
Ste-Foye.

jt—j.n.o.

AVIS AUX CHASSEURS

Ceux qui désirent faire la chasse au Caribou et veulent un guide peuvent s'adresser à OLIVIER DUMONT, 158 rue Fleury.

1 oct.

AVIS PUBLIC

Payez vos cotisations et taxes le ou avant le 15 décembre 1894

Bureau du Greffier de la Cité
Québec, 11 décembre 1894.

Avis public est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 53 Vict., ch. 52, sect. 23, parag. 4 et ses amendements, nulle personne n'aura droit de voter pour un ou des échevins ou conseillers à toute élection municipale partielle qui aura lieu en 1895, qui n'aura pas payé toutes ses cotisations ou taxes quelconque pour l'année civique alors courante, ainsi que tous arrérages d'icelles, excepté les taxes pour l'eau avant six heures du soir du quinze décembre 1894.

Par ordre,
H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Vingt-cinq patrons différents

—DE—

Carrioles & Sleighs

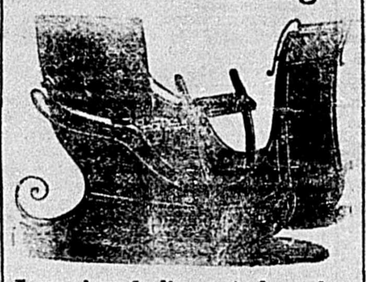

Les plus belles et les plus élégantes à des prix très bas

Venez faire votre choix immédiatement

Aussi toutes sortes d'instruments d'agriculture.

Spécialité : Coupe Paille " Ohio " les plus forts et les plus améliorés à des prix et termes très avantageux.

LATIMER & LECARE

273-275 rue St-Paul

et 24 rue Saint-Vallier, Québec

Aussi

Coin des rues Fraser & Dussault, Fraserville, P. Q.

16 nov.

UN CHAR

—DE—

PIANOS

—0000 x 0000—

Nous venons de recevoir le **plus grand envoi de pianos** qui ait jamais été expédié à Québec. Il a fallu **tout un char** pour transporter **ce considérable envoi** à destination. Ce **grand choix de pianos** ayant été **acheté** dans des **circonstances particulièrement avantageuses** nous permet de **les vendre à une réduction de 25 à 50** p. c., au **dessous de leur valeur réelle.**

Prière de venir examiner ces **superbes pianos** et **constater les prix de circonstances** et nos **conditions faciles de paiement**

BERNARD FILS & CIE

Editeurs de musique
5 rue St-Jean, porte voisine
M. Cyr. Duquet, horloger.

CANADA
Province de Québec
District de Québec
No 1523

Cour Supérieure

Lydia Guay, épouse commune en biens de Ludger Lemieux, de la ville de Lévis, dûment autorisée à ester en justice par sentence judiciaire, Demanderesse.

VS

Le dit Ludger Lemieux, du même lieu, Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

F. X. LEMIEUX,
Procureur de la Demanderesse.

Québec, 26 novembre 1894—1m.

POUR LES FETES

DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

La maison J. A. Langlais & Fils offre à ses nombreuses pratiques un grand choix d'articles de librairie, albums, jouets, jeux de salon, chapelets, porte-bonheur, livres de prières, cartes à jouer, cartes de Noël, crucifix, boîtes de fantaisie, corbeilles de fleurs, plantes d'appartement. Le tout provenant du fonds de commerce de feu N. S. Hardy doit être vendu sans réserve. Ces marchandises étant d'une grande richesse, nous profitons de l'approche des fêtes pour les offrir aux amateurs à des prix défiant toute compétition. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS & FILS

123 rue St-Joseph, St-Roch
10-12 Carré Notre-Dame.

8 m—6m.

Pilules Indiennes de Larose

— POUR —

Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Etourdissement, Constipation, etc.

EN VENTE PARTOUT

Si vous ne pouvez pas vous les procurer chez votre pharmacien, écrivez à

M. LAROSE

FRELIGHSBURG, P. Q.

Dépôt général en gros et en détail chez E. Giroux & Frère, 37-39 rue St-Pierre, Basse-Ville.

En vente chez tous les pharmaciens
6 avril 1891—1an G H

GRANDE SALAISON

F. X. JOBIN

52-53 MARCHE SAINT-PIERRE

Toujours en mains un grand assortiment de lard frais, épaules, bas de côte, panne, tête, déchets, sacs, filets, tête fromagés, saindoux, beurre, oeufs, etc., à bas prix.

Une visite est sollicitée

6 déc—3m.

Les pilules de famille Minard sont entièrement composées de végétaux.

DR COOTE

OCULISTE, etc.

A repris son bureau au

No 78 RUE SAINTE-ANNE

—LE—

23 JUILLET

10j—j.n.o.

PALETOTS D'AUTOMNE

JUSTEMENT REÇUES
Les étoffes fashionables qui suivent
—POUR—

PALETOTS D'AUTOMNE!

Box Cloth,
Meltons,
Venetians,
Shetlands,
Beavers.

Directement de Londres et Paris

W. VINCENT

38 rue de la Fabrique

25 a—4m.

HONORE ROY, Photographe

115—**SAINT-JOSEPH**—115

oooOooo

Malgré la mort du regretté patron de cet atelier d'artiste-photographe, la famille du défunt désire informer le public qu'elle continuera à le servir comme auparavant, même en faisant une réduction considérable sur tous les genres de travaux en cette ligne, étant à l'approche des fêtes.

Entre autres items :

Portraits cabinets.....$1.50 la doz
Portraits cabinets extra fini...$2.00 la doz
Portraits carte de visite.....$1.00 la doz
Portraits bijou..... 75 la doz
Portraits bromure à très bas prix.

ATELIER HONORÉ ROY

115 rue Saint-Joseph, Saint-Roch

6 d—1m.

VENTE

Extraordinaire

D'un Fonds de Banqueroute

—AU—

No 20 RUE SAINT-JEAN

EPICERIES DE PREMIER CHOIX

Vins, Liqueurs, etc., etc.

Quelques-uns de nos prix. Lisez attentivement et comparez les prix avec ceux que vous payez ailleurs.

Vin Muscatel valant $4.00 pour $2.50 le g.
Vin Sherry, 35c demi bouteille.
Vin de choix pour cuisine, 35c demi bout.
Vieux vin de port 25c et 30c demi bout.
Très vieux Port-Wine, valant $6.00 pour $4.50 le gallon.
Cognac Brandy XX 75c demi bouteille.
" " XXX $1.00 demi bouteille.
" fine champagne V O $1.25 D. B.
" V S O $1.50 demi bouteille.

Les liqueurs ci-dessus sont de première qualité, garanties d'au moins cinq ans.

Speyside Scotch Whiskey, McGregor & Leith, Scotland, 75c demi bouteille.
Whiskey Gold Lion, $1.00 demi bouteille.
Gin Plymouth, 65c demi bouteille
Gin Old Tom, $1.50 par gallon
Lime Juice " Pure ", $1.25 par gallon.
Gum Bitters, 25c par bouteille d'une chop.
Ginger Wine, $2.00 par gallon.

Et une foule d'autres articles d'épicerie réduits à proportion des prix ci-haut

T T T
NOIR **T** VERT

REDUITS A MITIE PRIX

VENEZ SANS RETARD

Car il faut que le stock soit ecoule de suite

novembre—

A VENDRE—Une magnifique carriole de famille peinte en rouge et deux peaux en chèvre, en parfait ordre. Le tout à très bas prix.

S'adresser à JOHN D. DUCHENE, M. V.
7 d— 54 rue du Pont.

CADEAUX ! CADEAUX !

Pour le Jour de l'An

Parfums en bouteille de verre coupé. Importation d'Autriche
HAUTE NOUVEAUTÉ

Essence Violettes Royales,
Essence Vera-Violetta,
Essence Violettes de Grasse,
Ess. Peau d'Espague Royale
Bouquet du XXe Siècle
Ixia Lys du Japon

Escompte de 25% sur les Parfumeries d'ici au 15 Janvier

Agence des remèdes du curé Kneipp

J. Emile Roy

PHARMACIEN

109 RUE SAINT-JEAN

Téléphone 624.

MAISON A VENDRE

SUR L'ESPLANADE

No 55 RUE D'AUTEUIL (Esplanade,) aujourd'hui occupée par Mlle de Léry, 17 chambres, chambre à bain, cave à légumes, cave à vin, voute à l'épreuve du feu, fournaise, etc.

Grande cour, glacière, écuries (6 places), remise, etc., etc., etc.

Les personnes qui désirent faire la visite de cette propriété sont priées de s'adresser aux soussignés.

TESSIER, DELAGE & de LERY
Notaires,
No 10 rue d'Aiguillon.

24 nov.

Baume Rhumal, 18c

Chez Livernois

?? OU ??

?? ??

SE PROCURER

DES

FourrureS

A BON MARCHÉ

C'EST CHEZ A. L. G. DUGAL

Ayant à faire de grands changements au printemps, vendra à grande réduction. Manchons, collerettes, tour de gorge de différentes fourrures, casques en Seal, Loutre, Mouton de Perse, Mouton Gris, Oposum, Capots de Castor, Chat sauvage, Wambats, Robes de Chèvre noire et grise, aussi souliers mous et raquettes.

Une visite est sollicitée

A. L. G. DUGAL

No 15 RUE NOTRE-DAME

Basse-Ville

30 nov—1m.

FRED. RUTHVEN

(AUTREFOIS DE L'ETABLISSEMENT HARRY WEBB, TORONTO)

CONFISEUR ET POURVOYEUR

46 RUE SAINT-JEAN

Assortiment complet

— DE —

PATISSERIES
GATEAUX
CANDIES

De premier choix

PAIN ORDINAIRE ET DE CHOIX

Attention spéciale donnée aux commandes, les quelles seront promptement et scrupuleusement exécutées. 15nov.

GERVAIS, HUDON & CIE

IMPORTATEURS DE **PIANOS**

HEINTZMAN Co.
MASON & RISCH
DECKER
BROTHERS N.Y.

177 Rue St. Joseph
ST. ROCH
QUEBEC.

THELEPHONE 278

POUR

Carte de Noël et nouveautés

POUR

Canevas, papiers à dessiner, brosses, matériel complet d'artiste

POUR

Première classe d'articles de librairie de bon ton, etc., etc., etc.

ALLEZ CHEZ

John E. Walsh

LIBRAIRE

25 RUE SAINT-JEAN

4 déc—1m.

Abandon des Affaires

L. P. VALLEE

PHOTOGRAPHE

39 RUE SAINT-JEAN

Désirant abandonner la photographie a décidé de donner GRATIS, en primes, à ceux qui feront faire pour au moins $2.00 d'ouvrage, tout son fond de magasin, consistant en :

Vues Photographiques, Stéréoscopes, Albums, Cadres de fantaisie et autres, Chevalets, etc.

Vous avez une chance d'avoir un objet qui vaudra plus que l'argent payé pour vos portraits.

Portraits cabinet, première qualité, seulement $2.00 la douzaine.

Cadres faits à ordre, à bon marché. Grande variété de Moulures.

N'oublier pas No 39, rue St-Jean.

Porte voisine du Magasin de Modes

29 oct—1m.

Meubles

Nous étalons de nouveaux patrons en

Secrétaires de boudoir, Tables à extension Buffets, Chaises de fantaisie, Meubles de boudoir, Garderobes, Lits pliants, Etagères pour livres, Canapés, Tables de salon, Patères, Coffrets, Chaises-escabelle.

Une visite est sollicitée.

On se fera un plaisir de vous montrer les marchandises.

L. GUERARD

25 & 27 rue Sault-au-Matelot

BASSE-VILLE

Pose de tapis, réparation de billard, etc. 10 déc—

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

A partir du premier janvier prochain (1895) et jusqu'à nouvel ordre, la Caisse d'Economie paiera à ses déposants un intérêt au taux de **quatre par cent par année**, sur la balance minimum du mois.

Par ordre

L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés.

Québec, 30 novembre 1894—1m.

EtrennES

Bonbons pur sucre, depuis 5c à 25c la livre ; bonbonnière de fantaisie de toutes sortes, biscuit royal mixe à 10c, chocolat, pommes, oranges, etc.

Jouets de toutes sortes, poupées marcheuses, albums, vases à bouquet, verre à vin, 40c, verre à bière 50c la douzaine, vaisselle, service à dîner depuis $5.50 à $12.00, lampes suspendues, granite, ferblanterie, etc.

Pour $1,000.00 de pipes en merchaum et pipes en bois avec ambres, etc., vendu à 20 pour cent en bas du prix coûtant.

Liqueur, brandy en bouteille importé depuis 50c à $1.15. Vin canadien 15c et 20c la bouteille, vieux de cinq ans.

Liqueur française, chartreuse, etc. Vin d'Espagne à $1.00 le gallon et Vin canadien à 50c le gallon.

THE ET CAFE

Etienne Sylvain

120, 126 et 127 rue du Pont St-Roch, Québec
TELEPHONE 499

Noel et Nouvel An

Venant justement de recevoir pour le temps des fêtes une grande variété de marchandises japonaises, viz :

Coussins en soie, Tapis de pianos en soie, Tapis de table, Lambrequins, Mouchoirs brodés et soie, Foulards en soie, Cravates, etc.

—AUSSI—

Un grand lot de jouets à très bas prix

Téléphone 145 **Un seul prix**

F. SIMARD 137 RUE SAINT-JOSEPH

BUVEZ

Le "GINGER ALE" DE

TIMMONS

—AINSI QUE SA—

BIERE DE GINGEMBRE, SODA, ETC.
EAU MINERALE " CALEDONIA

Médailles, diplômes et premiers prix, obtenus pour leur qualité supérieure

3 décembre—

JOAILLERIE

EN OR SOLIDE

Avec pierres précieuses, diamants, saphirs, rubis, opales,

JONCS, MEDAILLONS,
BROCHES A CHEVEUX,
BROCHES,
EPINGLES A FICHU,
ATTACHES,
BOUTONS, Etc., Etc., Etc.

Notre expérience dans l'achat des diamants directement des maisons de Amsterdam, Paris et Londres, nous permet de vendre les meilleures qualités au plus bas prix ; nous les montons à notre atelier de la manière la plus artistique, joignant au bon goût l'originalité et l'utilité.

Nous employons les meilleurs ouvriers, de véritables artistes.

G. SEIFERT

JOAILLIER

No 34 RUE DE LA FABRIQUE

1 déc—1m.

TELEGRAPH TELEPHONE TIGER PARLOR

Allumettes

E. B. EDDY

ENCOURAGEANT

Nous sommes on ne peut plus satisfaits du généreux encouragement que nous n'avons cessé de recevoir depuis l'ouverture de notre magasin le printemps dernier.

Nous croyons avoir fait tout en notre pouvoir pour mériter la confiance de ceux qui ont bien voulu nous favoriser de leur bienveillant patronage et en les remerciant de toutes leurs faveurs nous tenons à leur assurer que nous serons toujours disposés à leur consacrer tout notre travail dans le but de leur donner pleine et entière satisfaction.

En sollicitant du public acheteur une continuation de son encouragement, nous aimons à rappeler ici que nous avons toujours les plus beaux JOBS dans toutes les marchandises telles que Flanelle, Flanellette, Couvertes en laine grise et blanche, Camisoles et Caleçons, Etoffes à Robes et à Costumes, etc., etc.

200 pièces Etoffe à Robes tout laine valant 30 et 35c offertes à 13c.

500 Echantillons de rideaux de point presque pour rien

Assortiment considérable et varié de fourrures de toutes sortes.

Tailleur et Modiste de première classe à la disposition des clients.

TOTJOURS CHEZ **ROBITAILLE, FRERE & CIE**

207 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

Feuilleton de L'ELECTEUR

75

LES CHEVALIERS DE LA ROSE ROUGE

— En d'autres termes, madame, cela signifie, je crois, que je compromets fort la mienne en retenant M. de Lormel prisonnier ?

Le plus simple bon sens le prouve : ce gentilhomme est, après M. Albert de Luynes, celui de tous les courtisans de Louis XIII qui s'est attiré, de la façon la plus ostensible et la plus efficace, les bonnes grâces et l'amitié du jeune monarque ; or, vous savez quel est le privilège des favoris ; quelles que soient leurs fautes, elles sont toujours pardonnées d'avance ; c'est de regle, c'est de droit. Parfois même on va jusqu'à leur demander pardon de les avoir crus coupables. C'est ce qui arrivera inévitablement pour M. de Lormel, quand vous auriez la plus accablante accusation à faire peser sur lui ; et il vous restera à vous, monsieur, le ressentiment du comte, celui du roi et le châtiment qui revient à tous ceux dont l'audace ou l'imprudence ose faire monter l'insulte jusqu'à une tête couronnée en l'outrageant dans ses amitiés. Voici, donc en résumé, votre position bien claire : d'un côté, vous repoussez tout moyen de rentrer en grâce auprès de la reine-mère si le parti triomphe, vous aurez couru également à votre perte en soulevant contre vous toute l'indignation, toute la colère du roi et de sa cour !

—Par mon sang ! je dois forcément, d'après cela, me considérer comme déjà mort et enterré ! s'écria Villeneuve d'un air moitié railleur, moitié pensif.

Armande lui répondit par un de ces véhéments éclats de rire sous lesquels une femme sait si bien cacher les tortures qu'elle subit en son âme.

—Qui peut donc vous causer cette joie ? demanda le capitaine stupéfait.

—Ma propre sottise ! répliqua la jeune veuve en continuant ses éclats de rire. Je me donne tout naivement et tout charitablement la peine de vous éclairer sur votre situation, de vous faire presque de la morale, et je ne songe pas que vous me laissez discourir ainsi pour vous divertir en vous même de mes pauvres raisonnements, qui se débattent dans le vide ; car je suis bien sûre que vous avez déjà relâché votre prisonnier.

— Le relâcher, moi ? s'écria malgré lui Villeneuve dont le visage devint sombre et l'œil irrité.

— Raoul est en danger de mort ! pensa Mme de Ferneuse, cela est écrit sur la physionomie de ce chef de bandits !

Et, tandis que cette horrible pensée lui traversait l'esprit, elle répondit au milieu d'un nouvel éclat de rire :

—Oui, oui, monsieur, vous l'avez relâché...ou vous le relâcherez demain.

A ce mot de demain, le capitaine eut un imperceptible et étrange sourire qui ne put frapper l'attention d'Armande.

—Oh ! continua-t-elle, vous ne réussirez pas à me donner le change sur vos intentions : je sais que vous avez trop de bon sens pour jouer votre tête de gaieté de cœur ! Mais encore une fois, c'est une affaire dont je n'ai point à prendre souci ..... Revenons à ma mission : Dois-je la considérer comme terminée.

—Mais du tout, madame, du tout .....Je vous ai seulement demandé un peu de temps pour délibérer avec ma conscience et ma raison..... J'espère donc qu'une résolution sera prise dans notre prochaine entrevue.

—Je l'espère aussi, monsieur, car il ne faut pas douter que vos réflexions, et peut-être les événements, ne vous portent bientôt conseil, repartit la négociatrice d'un air quelque peu mystérieux et menaçant.

Et elle se leva pour prendre congé du commandant de Pierrefonds. Celui-ci la remit aux mains de l'officier qui l'avait introduite auprès de lui, et il rentra dans la chambre.

On comprend ce que, sous ses dehors affables et dégagés, Armande cachait d'anxiété, de souffrances et de fureur même. L'espoir qu'elle avait eu de faire de la mise en liberté de Raoul, une des clauses de son traité avec Villeneuve, était anéanti : elle ne devait plus compter que sur ses propres ressources pour secourir celui qu'elle aimait ! Et qu'elle pouvait être, devant un tel but, les ressources d'une femme dans un inexpugnable château contre lequel s'était brisé, en divers temps, l'effort des plus puissantes armées ?

Quand elle fut seule avec l'officier qui l'accompagnait, elle lui dit :

—J'aurais besoin de parler un instant à mon beau-frère, M. Gabriel de Ferneuse ; j'ai une communication à lui faire de la part de son père. Pourriez-vous monsieur, me conduire auprès de lui ?

— Très volontiers, madame, répondit l'officier ; veuillez prendre la peine de me suivre.

Un projet d'une effrayante témérité venait de se fixer dans la tête de la jeune femme.

Mais n'avait-elle pas juré de ne reculer, même au prix de sa vie, devant aucun obstacle pour sauver le comte de Lormel ?

VIII

LA GEOLE

Armande, marchant sur les pas de l'officier, sortit du donjon. Elle fut dirigée vers l'angle nord-ouest de la cour et introduite dans les bâtiments de cette partie du château. Là, après avoir été entraînée durant quelques minutes à travers un dédale de couloirs et d'escaliers obscurs, elle mit pied dans un dernier couloir fort étroit, situé au-dessous du sol. Elle le trouva gardé par deux ou trois sentinelles, et rencontra encore à l'extrémité de ce ténébreux passage un escalier qu'elle descendit avec son guide.

Au bas de cet escalier, composé d'une vingtaine de marches une porte épaisse et basse, percée d'un guichet leur barra le passage. L'officier la fit ouvrir en jetant son nom par le guichet, et ils pénétrèrent dans une vaste salle voûtée, où les reçut d'un air morne et triste, un homme dont la ceinture était ornée d'un énorme trousseau de clef.

—Madame, dit alors le guide d'Armande en désignant un siège grossier parmi les rares et modestes meubles dont la salle était garnie, veuillez attendre ici monsieur votre beau-frère ; on va lui dire de se rendre auprès de vous.

Il donna au gardien de ce lieu l'ordre d'aller chercher M. Gabriel de Ferneuse ; puis, s'inclinant devant la jeune femme, il se retira.

L'homme muni du trousseau de clefs ferma la porte derrière l'officier, et, au moment où il traversait la salle en se dirigeant vers une autre porte pour l'exécution de l'ordre qu'il avait reçu, Armande, qui l'examinait avec surprise depuis un instant, courut à sa rencontre, et lui dit d'une voix frémissante et basse :

—Arrêtez !.....arrêtez, je vous prie !

Il obéit.

—Me tromperais-je ? reprit-elle, ne vous nommez-vous pas Raimbert ?

—Oui, madame, répondit-il en élevant lui-même à peine la voix, et le visage couvert d'un singulier sentiment de honte.

—Vous étiez, il y a trois ans au service de M. Raoul de Lormel ?

—Il est vrai, répliqua cet homme, dont la confusion redoubla .....et je comprends que vous m'ayez reconnu comme je vous ai moi-même reconnue, madame ; car j'ai souvent accompagné M. le comte, lorsqu'il allait rendre visite à madame votre tante, chez qui vous viviez avant votre mariage.

—J'ai appris continua la jeune femme, que depuis ce temps vous aviez trompé la confiance de votre maître : vous avez commis...

Elle n'osa pas achever ; Raimbert lui fit pitié : il tremblait, courbait le front ; deux grosses larmes roulèrent sur ses joues.

(*A suivre*)

BAYLIS MANUFACTURING COMPANY

16-28 rue Nazareth, Montréal

Les plus anciens et les plus grands manufacturiers de

VERNIS DU CANADA

6 cent—1 a.

Quand on a une fois employé le Baume Miel Minard, on l'emploi toujours.

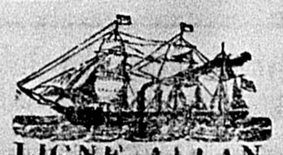

LIGNE ALLAN

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

1894—Saison d'Hiver—1895

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs à double engin, construits sur le Clyde

TOUT EN FER ET EN ACIER

Ils sont construits en compartiments étanches, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont pourvus de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Service de la Malle entre Liverpool Halifax et Portland

De Liverpool	Vapeurs	De Portland.	De Halifax
15 nov	Laurentian..	6 Déc	8 Déc
29 "	Numidian ..	20 "	22 "
13 Déc	Mongolian...	3 Jan	5 Jan
27 "	Laurentian..	17 "	19 "
10 Jan	Numidian....	31 "	2 Fév
24 "	Mongolian...	14 Fév	16 "

Les vapeurs laissent Portland vers 1 p. m., le Jeudi, ou si c'est possible immédiatement après l'arrivé du train du Grand-Trunc, dû à Portland à midi, et laissent Halifax vers 1 p. m. le samedi, et si c'est possible, après l'arrivée du train de l'Intercolonial, dû à Halifax à midi, avec Malles et Passagers.

PRIX DU PASSAGE DEPUIS QUEBEC

Cabines.....$50.00 à $100.00
Intermédiaires.....$35.00
Entrepont.....$20.00

Service de Boston et Glasgow

De Glasgow à Boston	Vapeurs	De Boston à Glasgow le ou vers le
21 nov	Prussian.....	8 Décembre
5 Déc	Scandinavian..	22 Décembre

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.

Un médecin d'expérience est sur chaque vapeur.

Des connaissements sont donnés à Liverpool et à tous les ports continentaux du Canada et des Etats de l'ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLAN, RAE & CIE
Agents

30 nov. 1894

La Compagnie du Téléphone Bell

34 Rue St-Jean

La Compagnie invite les souscripteurs et le public en général à venir examiner le grand assortiment d'appareils Electriques de tout genre qu'elle manufacture elle-même et par conséquent peut vendre à prix réduit ; de plus elle se charge de la pose de tous ses appareils et de l'entretien.

L'ouvrage sera fait de première classe et les matériaux de première qualité.

2 août 1894—1 an.

SAISON DES FETES

Nos différents départements seront trouvés très bien assortis en **Marchandises Nouvelles** convenables pour présents de Noël et du jour de l'An. Savoir :

Nouvelles indiennes anglaises à 12 et 15c
Nouvelles étoffes à robes, 40 pouces de large, 25c, 32c, 38c, 45c.
Nouvelles mousselines d'Art avec cinquante Nouvelles soies, dessins artistiques.

Présents de Noël et du jour de l'An

Gants pour dames, mouchoirs en toile pour dames, mouchoirs en soie pour dames, mouchoirs brodés sur toile pour dames, mouchoirs brodés sur soie pour dames.

Présents de Noël et du jour de l'An

Nouveaux gants de kid français, gants "Suède" 6, 10, 12 et 18 boutons. Boîtes de fantaisie pour gants et mouchoirs, éventails, tabliers en mousseline, riches robes pour bals et dîners, mousseline accordéon en soie noire et de couleur, gazes, grenadines et soie fantaisie. Fleurs pour soirées, etc., etc.

Couvrepieds et coussins en Edredon, couverts pour tables et pianos, rideaux en point brodés au Tambour, etc., etc.

GLOVER, FRY & CIE

CHAUSSURES!

Grande vente du fonds de Banqueroute de feu Ant. Dassylva

Nouvelle réduction :

Bottines et souliers pour enfants depuis 40c
" " " filles " 50c
" " " femmes " 60-70
" " " hommes " 75c
" " " garçons " 65c

Un magnifique job de souliers en dongola pour Dames valant $1.50 pour $1.00.

Aussi un magnifique assortiment de pantoufles en velours, peluche, cuir et tapis que nous vendrons à des prix défiant toute compétition.

Une visite est sollicitée

Prix et conditions faciles pour les marchands de la campagne

VEILLEUX et LANGLAIS

A l'ancien poste d'Ant. Dassylva.

Nos 189-189 1/2 rue St-Joseph

ST-ROCH, QUEBEC

21 nov—1m. Téléphone 702.

OCCASION

Machines de seconde main

Les outils suivants peuvent être vus aux usines Carrier, Lainé & Cie, en bonne condition de travail :

1 Tour anglais (English Gap Lathe) 16" x 30' x 12 pds de lit, 9 pds entre les centres.
1 Tour anglais, (English Gap Lathe), 15½ x 28 (" x 12 pds de lit, 9 pds entre les centres.
1 Tour, (Chuck Lathe) 72" de jeu, plaque de 60" Dia. avec frein à glissoire.
1 Tour, (Chuck Lathe), 50" de jeu, plaque de 48" Dia. avec frein à glissaire.
1 planifer 4 pds. de largeur, 3 pds. 6" de longueur, 11 pds. de tables.
1 planifer 24" x 24" x 4 pds 6" de tablé.
1 " 18" x 16" x 4 pds "
1 machine à shéper. (Shaping Machine) 6' de jeu. Plane 6' largeur 10" longueur.
1 machine à shéper (Shaping Machine) 7" de jeu, Plane 12" largeur 3 pds 2" longueur.

Ces machines ont été remplacées par nos derniers outils améliorés. Quiconque désire faire faire un bon bargain, devrait s'adresser ou écrire à MM. Carrier, Lainé & Co. Lévis, ou John Bertram & Son, Canada Tool Works, Dundas, Ont.

Nous avons aussi en mains un grand assortiment de planeurs, tours, etc., prêts à être expédiés immédiatemen
13 oct—

ARGENT A PRETER

Sur biens-fonds

Pour la ville seulement

A conditions faciles.

S'adresser à

W. CLINT, agent.

La Compagnie Canadienne d'Emprunts et de Placements Mutuels.

113 RUE SAINT-PIERRE

Québec, 26 octobre 1894.

oct—

RACHIQUE CANADIEN

CONGES

De Noel et du Jour de L'an

Des billets d'aller et retour seront vendus au

PRIX D'UN SIMPLE BILLET DE 1ère CLASSE

Du 24 et 25 décembre 1894, bon pour retour jusqu'au 26 décembre 1894. Et du 31 décembre 1894 et 1er janvier 1895, bon pour retour jusqu'au 2 janvier 1895. Aussi

AU PRIX D'UN BILLET ET TIERS DE PREMIERE CLASSE

Du 21 au 25 décembre 1894 inclusivement, ou du 28 au 31 décembre 1894, et 1er janvier 1895 inclusivement, bon pour retour jusqu'au 3 janvier 1895.

Pour billets, chars parlour et dortoir et autres informations, s'adresser à

GEORGE DUNCAN,
Agent de Frêt et passagers

Bureau des billets à Québec

Nouveau Bureau,

4 rue de la Fabrique, en face de la Basilique et

Station du Palais

Téléphone 94.

LE et après lundi, le 17 septembre 1894, les trains partiront du Terminus, rue St-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté le dimanche :

DEPART DE QUEBEC

7.30 a. m. Express direct, mardi, jeudi et samedi, arrive à Roberval 6.45 p. m. et à Chicoutimi 9.00 p. m. vendredi, arrivant à Rivière-à-Pierre à 11.45 a. m.

4.15 p. m. Malle locale, tous les jours, arrive à St-Raymond à 6.45 p. m., et se rendra jusqu'à la Rivière-à-Pierre le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 8.15 p. m.

ARRIVE A QUEBEC

9.00 a. m. Malle locale, partant de St-Raymond tous les jours à 6.30 a. m. Et partant de la Rivière-à-Pierre à 5 a. m. le mardi, jeudi et samedi.

7.30 p. m. Express direct partant de Chicoutimi à 6.00 a. m. lundi, mercredi et vendredi, et de Roberval, à 8.10 a. m.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

L'express direct de Québec correspond à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay durant la saison de navigation

Le tret pour St-Raymond et les stations intermédiaires ne sera pas reçu à Québec après 2 heures p. m., et pour les endroits au delà de St-Raymond après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe au prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING vis-à-vis l'hôtel St-Louis et au Chateau-Frontenac, et au bureau du Pacifique, 4 rue de la Fabrique.

Alex. Hardy
Agent Général F. & P.

J. G. Scott,
Secrétaire et Gérant.

17 septembre 1894

CHEMIN DE FER

QUEBEC-CENTRAL

Service direct entre Québec et Boston via Sherbrooke et le Boston and Maine.

Raccordements directs pour Portland et tous les points du Maine via la Jonction de Dudswell et le Chemin de fer Maine Central.

Le et après Lundi, 1er OCT. 1894, les trains circuleront comme suit :

EXPRESS—Départ de Québec (traverse) 1.30 p.m.
Départ de Lévis à 2.00 p.m.
Arrive à Jonction Dudswell à 6.35 p.m.
Arrive à Sherbrooke à 7.50 p. m.
Arrive à Boston à 8.12 a.m.
Arrive à New-York à 11.33 a. m.

Chars dortoirs et parloirs de Québec à Boston et Springfield.

MIXTE—Départ de Québec (traverse) à 12.30 p.m.
Départ de Lévis à 1.10 p.m
Arrive à St-François à 6.30 p. m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Départ de New-York à 4 p.m.
Départ de Boston à 7.30 p.m.
Départ de Sherbrooke à 8.00 a.m.
Arrive à Lévis à 1.55 p.m.
Arrive à Québec (Traverse) 2.10 p.m.

Chars dortoirs et parloirs de Boston Springfield à Québec.

MIXTE—Départ de St-François 6.00 a. m.
Départ de Jonction Beauce 7.00 a. m.
Arrive à Lévis 10.00 a. m.
Arrive à Québec (Traverse) 10.15 a. m.

N. B.—Les trains de passagers circulent tous les jours, dimanche excepté.

C'est la seule ligne ayant des convois directs entre Québec et tous les endroits de la nouvelle Angleterre se raccordant avec le Boston et Maine et le Maine Central.

Raccordement fait à Lévis et à la Jonction d'Arlaka avec les trains de l'Intercolonial. Bagages expédiés directement vers tous les points de la Nouvelle Angleterre.

Pour autres informations, s'adresser au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, Québec, et à la station du chemin du Québec Central, quai de la Traverse, Basse-Ville, Québec.

FRANK GRUNDY,
Surintendant général.

J.H. WALSH,
Gérant général, frêt et passagers.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency & Charlevoix

COMMENCANT le et après LUNDI, le 1 oct. 1891 les convois circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Quebec.	Arrivée à Ste-Anne
7.55 A. M.	9.00 A. M.
6.15 P. M.	7.30 P. M.
Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
8.45 A. M.	6.50 A. M
11.20 A. M. excepté le samedi	12.57 P. M.
12.20 P. M. samedi seulement	1.25 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
7.55 A. M.	9.00 A. M.
2.00 P. M.	3.05 P. M.
5.30 P. M.	6.25 P. M.
Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
8.45 A. M.	6.50 A. M.
11.50 A. M.	12.57 P. M.
4.00 P. M.	5.05 P. M.

Pour autres informations, s'adresser à surintendant.

W. A. Russell,
Surintendant.

H. J. Beemer
Président

Le Baume de Viel Minard guérit sûrement.

AUX INCREDULES

Il y a toujours eu des incrédules et il est plus que probable qu'il y en aura toujours, tant que le monde sera monde. A ces gens qui doutent de l'efficacité des remèdes sauvges de J. E. P. Racicot qui ne sont composés que d'herbes et de racines, nous les invitons à passer à Québec et de se procurer le nom des milliers de personnes qui ont été guéries par ces fameux remèdes sauvages. Après avoir ainsi obtenu ces noms, qu'ils s'informent auprès des malades eux-mêmes, et ils reviendront convaincus que ces remèdes sont d'une efficacité incontestable. Il n'y a pas de maladies qui leur résistent, et ce qui leur donne une aussi grande puissance, c'est parce qu'ils ne sont composés que d'herbes et de racines, tel que nos ancêtres s'en servaient. De plus, avec ces remèdes le malade peut continuer à sortir, à manger et à agir comme à son ordinaire. C'est là un des nombreux avantages qu'ils possèdent sur les remèdes composés de minéraux. Avec ces remèdes le malade n'est pas astreint à suivre un régime, qui souvent bien loin de le guérir le ruinent à tout jamais. Quel que soit votre maladie ne manquez pas de faire usage de ces remèdes que vous vous procurerez qu'à *l'Enseigne du gros sauvage* chez

J. E. P. RACICOT
No 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

MUSIQUE AU RABAIS

20,000 MORCEAUX
10 cts le morceau au choix

MUSIQUE INSTRUMENTALE

Menuet.....G. Jacobi
La pluie de Roses, Impromptu.....C. Kohlug
Mignonnette, chanson-gavotte..G. Bachmann
Belles de nuit, valse.....Franz Hitz
Amelie, gavotte.....R. Ellenberg
A toi mon Coeur.....Albert Jungman
Je pense à toi, romance.....Edm. Abesse
Jeu d'Esprit, polka.....Emile Waldteufel
Tout ou rien, polka.....Emile Waldteufel
Rêve après le bal.....Ed. Bronsolet
Hébé.....Emile Waldteufel
Simple aveu, romance sans paroles..Thomé
Petite valse.....A. Luigini-Bosquet
Gavotte pour piano.....F. M. de Mol
Rococo, gavotte.....Ernest Jonas
Loin du pays, polka.....Théophile Mahy
Loin du bal.....Ernest Gillet
Secret de Jeune Fille, madrigal A. d'Haenens
Les Dominos bleus, polka carnavalesque, E F
Invitation à la gavotte.....E. Waldteufel
Pavoine.....L. Grandjean
Pastorale.....G. Bachmann
Sur le Lac.....Otto Hegner
Pas des matelots.....G. P. Ritter
2e Valse de Concert.....Benjamin Godard
Les plus beaux Yeux, polka.....G. Michiels
Ivresse du bal, valse.....Emile Faveur
La Zamacueca, danse nationale du Chili.....Th. Ritter
La Zingara, danse hongroise.....A. Boisn
Un rêve de bonheur, idylle p. piano.H Alberti
Berceuse (violon).....Alfred Deseve
Minuetto.....Gaston Lemaire
La Rose Sauvage.....Edm. Abesser

MUSIQUE VOCALE

Aupr de ma mie.....C. Chaminade
L'utilité d'un éventail, Chansonnette.....Mme Emélie Perronnet
Le rossignol n'a pas encore chanté, sérénade.....Lucien Collin
La fille du pêcheur.....Ludolf Waldman
Abandon.....Ferd. Gumbert
Quand je t'ai vue, mélodie.....G. Bremer
Sonnet de Voiture.....J. Duprato
La dernière feuille.....Antony Choudens
Une âme au ciel, mélodie.....Emile Durand
Dis-moi de son cœur la pensée, le l'opéra-comique "l'Amour médecin".F. Poise
Cœur de Femme.....F. de Suppé
Viens, les gazons sont verts..Charles Gounod
Nuits d'Espagne.....J. Massenet
Chanson de "Vertingaette" du "Serment d'Amour".....Audran
Le pays des rêves, valse chantée..E. Lavigne
Mélancolie du soir.....Georges Wetler
Serenade mélancolique.....Ernest Lavigne
Venise Dort, barcarolle.....Alfred d'Hack
Polyeucte, Invitation à Vesta.....Chs. Gounod
Le sais-tu ?.....J. Massenet
Pluie d'été.....Lorenzo Prince
La Gitana.....A. d'Hack
Dors ami.....J. Massenet
Sous l'ombrage, valse chantée..Ch. Godfrey
Toute la vie, valse chantée.....J. B Wekerlin
Remember, paroles françaises de Ch. Bayer.....H. P. Danks
Si j'étais oiseau.....Ferd. Miller
Charité (hymne).....J. Faure
La Toussaint (légende alsacienne).P. Lacombe
Vieille chanson, tirée de Boccace, F. von Suppé
Aimons-nous, sérénade.....Jules Uzes
Chanson de Nanon.....Richard Genée
Pour un oiseau.....M. Carman

Adresser commandes à "MUSIC" bureau de l'*Electeur*, Québec.

17 oct—j. n. o.

Georges Bellerive

Liquidateur et agent de prêts et de collection

BUREAU : 98 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC

Règlement prompt et économique des faillites ; charges très modérées et fixées à l'avance, cautions ou garanties fournies.

Composition conclue avec les créanciers pour le failli.

Demandes de cession ou bilans préparés en bonne et due forme.

Collection de crédits pour maisons de commerce par des moyens efficaces et sans autres frais que le percentage convenu.

Prêts aux corporations ou aux particuliers sur débentures ou sur hypothèque

17 nov—1 an.

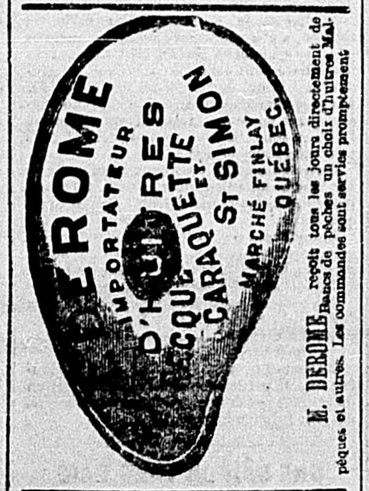

M. DESCOMBES reçoit tous les jours directement de Rivière de pêches un choix d'huitres Malpecques et autres. Les commandes sont servies promptement.

Huitres ! Huitres !

En gros et en détail

Téléphone 688

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'ayant pris les arrangements nécessaires, je suis en mesure de faire venir directement des Bancs de pêche tout ce qu'il y a de plus choisi en huitres Malpecques et autres.

Pendant toute la saison j'en recevrai tous les jours

Et par conséquent j'aurai l'avantage de pouvoir servir le public, en gros et en détail, et ce à des prix défiant toute compétition.

Vendues au baril, au cent, à l'assiette, au verre, sur l'écaille, en stew, soupe, etc. Livrées à domicile.

Wm. Savard

38 rue Notre-Dame, Basse-Ville

21 sept.—

Le vermifuge Kerokee tue les vers à tout coups.

NOUVELLE DECOUVERTE!

GRAND SUCCÈS PARISIEN!

DEMANDEZ

"ENERGIE"

ON REND L'ARGENT à toute personne dont ce régénérateur et rénovateur ne donnera pas une pousse nouvelle, à ceux qui commencent à devenir chauves, n'arrêtera la chûte des cheveux, n'enlèvera les pellicules, fortifiera la racine, rendra la jeunesse aux cheveux qui commencent à devenir gris, la propriété de foncer davantage la chevelure, de donner abondance de luxe. Cette nouvelle découverte est à base purement végétable d'herbes douces aromatisées.

En vente chez tous les Coiffeurs, Epiciers, Parfumeurs

PRIX : 50 cts la bouteille ; par 3 bouteilles, $1.35

F. HONORE, Parfumeur, Paris

Demandez aussi notre "ENERGIE" (lotion), anti-pelliculaire et contre la chute des cheveux. Hygiène indispensable pour laver la tête. Prix: 25 cents.

Pour commande en gros, envoyez argent d'avance ou mandat-poste à M H. CLOUTIER, agent-dépositaire principal au Canada, de "ENERGIE POUR CHEVEUX."

17 et 19, RUE VICTORIA, QUEBEC

24 nov.—1m—2fs p e—m

Guerison Remarquable

LES PILULES VIOLETTES HUMPHREYS'S

Ramenée à la santé après deux ans de souffrances

QUEBEC, 26 NOVEMBRE 1894.

Etant persuadée que les Pilules Violettes de Humphreys m'ont sauvé la vie, il est de mon devoir de le faire connaître au public.

Depuis deux ans, je souffrais de douleurs aigües dans tous les membres ; un de mes bras devenait parfois, tellement inerte que je craignais la paralysie. Une douleur constante dans le dos m'interdissait tout travail un peu assidu et j'avais peine à me mouvoir tant j'éprouvais de fortes douleurs dans les reins. De plus, à la suite d'une inflammation de poumons, je crachai le sang à plusieurs reprises, et en grande quantité, alors je devins d'une faiblesse extrême. Je suivis pendant quelque temps un régime médical, mais n'obtenant aucun soulagement et voyant la mort approcher à grands pas, je résolus d'employer les Pilules Violettes Humphreys, dont j'entendais parler depuis quelque temps des effets merveilleux. A la première boite, j'éprouvai un soulagement général. Fière de ce succès, je continuai et à la troisième je puis dire que j'étais guérie. Dans ma reconnaissance je ne puis m'empêcher de dire qu'elles sont vraiment merveilleuses et je les recommande à tous ceux qui souffrent.

Mme F. X. FOURNEL, 50 rue St Luc, St-Sauveur.

Prix 50c la boite, 6 pour $2.50. En vente chez tous les pharmaciens. Dépôt général chez Jno. I. LAROCHE, Pharmacien, 723 rue St-Vallier, Québec. Téléphone 127.

TOUJOURS AUPOSTE

Pour l'automne, l'assortiment général dans toutes les lignes, choix magnifique d'étoffes à manteaux, à costumes et à robes, avec toutes les garnitures qui conviennent

Manteaux et blouses pour dames et fillettes,
Habillements pour hommes et enfants,
Pardessus pour tous les goût et dans tous les prix
Tweeds pour habillements, **une spécialité.**

Un grand choix de pelleteries casques, collets, manchons, robes de carriole, capots de loup noir et gris, kangarou, etc.

Prélarts, Toiles peintes pour chassis, Rideaux et tout ce qui concerne les garnitures de maison

ED. BELANGER

29 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec 16 oct—1an

ANNONCE DE

BRUNET, LAURENT & CIE

ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

POUR FAIRE VOS ACHATS DE

CADEAUX DE NOEL

ET DU

JOUR DE L'AN

Attendez la grande vente à réduction

CHEZ BRUNET, LAURENT & CIE

QUI COMMENCERA LE

1ER DECEMBRE

Pour se continuer tout le mois.

BRUNET, LAURENT & CIE

ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

TELEPHONE 978

EDITION DU SOIR
6 HEURES

MERCREDI, 19 DECEMBRE 1894

ANNONCES NOUVELLES

Réjouissons-nous—Beauchamp & Frère.
Avis—G. A. Dion.
Assemblée au Château Frontenac.
Q. A. A. A.

Notre grand numéro des fêtes

Le supplément illustré sur papier de luxe que nous publierons à l'occasion de Noël est en ce moment sous presse.

Cette impression se faisant sur une presse à cylindre avec un soin extrême, et à grand tirage, demande un peu plus de temps ; nous espérons cependant pouvoir faire la distribution à nos abonnés et dépôts dès vendredi, afin de donner une avance de trois jours aux nombreux annonceurs qui ont profité de l'occasion pour faire connaitre au public leurs marchandises de Noël.

Notre supplément est un succès. L'impression est irréprochable, les gravures, au nombre de quarante, sont parfaitement réussies, le texte approprié à la saison des Fêtes ; nous y avons inséré une couple de pièces de vers anglaises par considération pour nos nombreux lecteurs anglais. Enfin, ce sera un numéro digne d'être conservé dans les familles.

L'ADMINISTRATION.

Le futur cabinet fédéral

Comment il sera formé

(*Dépêche spéciale à* L'ELECTEUR)

Ottawa, 19 déc.
3 h. p. m.

Les cercles politiques continuent à être très agités.

On dit que M. Bowell soumettra ce soir au gouverneur la liste de ceux qui ont accepté des portefeuilles dans son cabinet.

Votre correspondant n'est pas dans les secrets, mais je ne crois pas me tromper en disant que le futur cabinet sera composé comme suit :

Premier ministre et président du conseil.—Honorable Mackenzie Bowell.

Maître général des Postes.—Sir A. P. Caron.

Marine et Pêcheries.— Hon. John Costigan.

Finances.—Hon. Geo. E. Foster.

Justice.—Sir C. H. Tupper.

Chemins de fer et canaux—Hon. J. G. Haggart.

Travaux publics.—Hon. J. A. Ouimet.

Milice.—Hon. J. C. Patterson.

Intérieur.—Hon. T. M. Daly.

Commerce.—Hon. W. B. Ives.

Agriculture.—Hon. A. R. Angers.

Secrétaire-d'Etat.—Hon. A. R. Dickey.

Ministres sans portefeuille.—Honorables Donald Ferguson, sir Frank Smith, sir John Carling.

Non dans le cabinet : hon. J. J. Curran, solliciteur-général ; hon. N. Clarke Wallace, contrôleur des douanes ; hon. J. F. Wood, contrôleur du revenu intérieur.

C'est là la combinaison à laquelle M. Bowell en est arrivé jusqu'à présent, mais il y a tant et de si puissantes influences contraires en jeu, qu'il pourrait bien encore y avoir des changements avant la prestation du serment d'office.

La crise politique

CE QUE L'ON EN DIT

L'Empire prône M. Bowell avec une recrudescence de vigueur. Il traite le *Mail* de traître, parce que celui-ci préfère M. Haggart.

Le *Star* conserve un silence qui inquiète les cercles conservateurs. On se demande si ce journal à grande circulation va rompre avec Ottawa comme il a rompu avec Québec.

Le *Courrier du Canada* dit qu'il n'a pas changé d'idée, qu'il croit encore que sir Charles Tupper eût seul pu conduire de nouveau le parti conservateur à la victoire et que ses amis le comprendront peut-être trop tard.

L'*Evénement* est aussi anxieux que la *Minerve* d'avoir M. Bowell comme premier-ministre pour nos intérêts religieux et nationaux.

Le *World*, de Toronto, est pour M. Foster.

La *Presse* et le *Monde* se contentent de publier les nouvelles et les conjectures.

La *Patrie* ne trouve pas plus d'objection à M. Bowell personnellement qu'à n'importe quel autre membre du parti conservateur.

Le *Witness* dit que c'est l'*Empire* qui a provoqué la défection d'un homme aussi important que M. McCarthy et que ce journal est en frais d'achever de tuer son parti en écartant le *Mail*.

Le *World* de Toronto insiste pour avoir M. Foster.

Rhumes de cerveau

Le Baume Nasal soulage instantanément : prompte guérison. Ne faillit jamais ce qui l. m. v.

Le discours de M. Turgeon

Nous commençons aujourd'hui la publication du remarquable discours prononcé à la législature par le député de Bellechasse sur la question de l'emprunt.

A ce sujet on aimera peut-être aussi à lire l'appréciation flattense qu'en a faite la presse conservatrice elle-même.

Voici les remarques de quelques-uns de nos confrères :

L'Evénement :

" M. Turgeon, le député de Bellechasse, est un jeune homme de talent et d'avenir. Belle voix, beau geste, beau physique, il possède les qualités qui font les orateurs. Il étudie ses discours, il les soigne, il les travaille et son travail l'a porté au premier rang."

Le Moniteur de Lévis :

" Ce débat a fourni à plusieurs députés l'occasion de faire de forts jolis discours. La discussion a été très intéressante des deux côtés de la Chambre. Du côté de l'opposition, MM. Shehyn et Turgeon sont ceux qui ont discuté la question de la manière la plus sérieuse et qui ont fait les meilleurs discours."

Le correspondant parlementaire du *Trifluvien* écrivait :

" Le débat a été une révélation pour moi sous un autre rapport. Il a crevé une légende qui avait cours depuis longtemps, celle de l'incompétence des Canadiens-français dans les questions de chiffre et de finance.....Non seulement nous parlons commerce, industrie, finance, économie politique, comptabilité, mais nous en parlons mieux que les Anglais, en ce sens que nous y apportons la facilité, l'élégance et le raffinement qui tiennent à notre éducation comme à nos habitudes.

Nous avons de plus sur lui la supériorité des points de vue. Nous avons vite fait, dans les questions de chiffre et de finance comme dans les autres, d'élargir le débat, de le faire remonter aux principes et aux causes.

On l'a bien vu dans le dernier débat. J'ai rarement entendu un morceau plus classique que le discours de M. Turgeon, de Bellechasse. Jolie, très jolie conférence, ai-je dit alors, et je répète le mot, car il est vrai. Il a été nul comme effet. En était-il moins beau ? La langue de la finance n'y était-elle pas supérieurement maniée."

Echos de la Métropole

A LA MODE FRANÇAISE

Le sénateur Tassé est mourant

On se prépare pour la messe de minuit

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 19 décembre.

La direction de l'Opéra Français a décidé qu'à partir de jeudi prochain, 20 courant, les dames ne seront plus admises en chapeau aux fauteuils d'orchestre.

—Le sénateur Tassé a eu une rechute. Il n'y a plus aucun espoir de le sauver.

—Le nouvel hôpital civique a été ouvert hier. Les premiers internés sont quatre étudiants en médecine.

Ils étaient atteints de rougeole et pour donner l'exemple ils ont demandé à se faire isoler.

—Les ouvriers de M. Beullac vont commencer ces jours-ci la crèche de l'Enfant-Jésus, à Notre-Dame.

La nouvelle crèche va être d'une grande beauté et son installation va coûter très cher.

Contrairement à ce qui s'est fait les années précédentes, elle sera installée à l'autel Ste Anne, du côté de la rue St Sulpice.

Nous allons avoir une représentation aussi parfaite que possible de la scène de Bethléem. L'étable, la crèche, la paille, tout sera représenté.

Les personnages représentant la Vierge, Saint-Joseph, les bergers, etc., auront quatre pieds de hauteur et porteront les costumes orientaux en usage à l'époque de la naissance du Sauveur.

Les animaux seront aussi d'une taille proportionnée à l'ensemble de la scène.

Ce sera la représentation la plus vraie, dit-on, de la naissance du Sauveur, qui a jamais été faite à Montréal et dans toute la province.

—On a arrêté hier un salutiste pour vol.

—Le Dr DeMartigny, inspecteur des prisons et asiles, est parti hier pour Québec en mission officielle.

—MM. Bisaillon, Brosseau et Lajoie, avocats, viennent de souscrire $100 au fonds national destiné à lady Thompson.

Un discours de sir Richard

Ce qu'il pense de M. Bowell

Toronto, 19 déc.

Au banquet annuel des jeunes libéraux, sir Richard a fait le discours de circonstance.

Il a comme toujours fait une revue très complète de la politique fédérale et dénonce vigoureusement les actes malhonnêtes de l'administration actuelle.

Au cours de son discours, sir Richard a dit qu'il croyait à des élections générales prochaines.

Le sort des conservateurs est scellé, a-t-il dit, mais pour réussir, il ne faut pas de division dans les rangs des libéraux. L'union peut seule donner la victoire.

Parlant de M. Bowell, le nouveau chef conservateur, sir Richard avoue qu'on le considère comme un gentleman, ce qui n'empêche pas que c'est lui qui a préparé le gerrymander de 1882 et qui a présenté en chambre la motion modifiant les accusations portées contre sir A. P. Caron et le faisant virtuellement le juge de sa propre cause. " Je ne sais pas, dit sir Richard, si je n'aimerais pas mieux Caron en personne. Au moins, celui ci a le courage de ses convictions. "

Echos du Parlement

Il n'y a pas moins d'une douzaine d'interpellations sur les ordres du jour. Nous remarquons entre autres :

Par M. Caron.—M. C. A. Cornellier, C. R., a-t-il été employé comme substitut du procureur général dans la cause de la Reine vs Hooper ? Si oui, combien de temps ? Quelle somme lui a été payée pour ses services dans la dite cause ?

Par M. Tessier.—Le coût des réparations au département des hommes à l'Asile de Beauport pour lesquelles le gouvernement s'est engagé d'avancer $25,000 aux Sœurs de la Charité, doit-il être à la charge des Sœurs ou du gouvernement ?

Cette question est-elle encore en suspens ? Si oui, quand le gouvernement se propose-t-il de la régler ?

Par M. Tessier (Portneuf).—La question de savoir si le gouvernement doit se faire rembourser la somme de $19,395.60 qu'il a avancée aux Sœurs de la Charité pour le coût des réparations faites au département des femmes de l'Asile de Beauport est-elle encore en suspens ?

Le coût de ces réparations doit-il être à la charge du gouvernement ?

Si cette question est encore en suspens, quand le gouvernement entend-il la faire décider ?

***

Le correspondant du *Herald* à Québec lance une rumeur à sensation dans sa dépêche d'hier.

Le gouvernement méditerait un nouvel emprunt de $2,500,000 pour couvrir le déficit, les emprunts temporaires et autres déboursés auxquels il ne peut faire face.

Nous ne sommes pas dans les secrets des dieux et ne pouvons dire ce qui en est, mais cela ne nous surprendrait pas.

***

Au comité des bills privés on a passé le bill de l'Union St-Joseph.

Le bill au sujet du flottage du bois sur la rivière Becancourt a été amendé à la satisfaction des intéressés.

***

Au comité des chemins de fer, on continue à discuter avec animation les bills de la compagnie d'éclairage électrique de Hull et de la compagnie électrique de Montmorency.

UNION LABEL

Conseil Central

SEANCE BI-MENSUELLE

Elections des officiers

Nombreuse réunion du Conseil central hier soir.

Conformément au règlement qui veut que les élections des officiers aient lieu tous les six mois, on a procédé aux élections. Les messieurs suivants ont été élus.

Président, F. Marois ; 1er vice-pré., S. Kipling ; 2e vice-pré., L. Langevin ; sec.-archiviste, P. J. Jobin ; assist.-sec.-archiviste, G. Marois ; secrétaire-financier, L. H. Poitras ; trésorier, D. Marsan ; com.-ordonnateur, J. Patoine.

Auditeurs : P. Pelletier, H. Gagnon, J. B. St. Laurent.

Comité exécutif : F. Marois, J. Kipling, L. Langevin, P. J. Jobin, D. Marsan.

Comité de créance : J. Rowe, H. Picard, J. Couture, I. Roberge, O. Bois.

Comité municipal : L. Langevin, J. Kipling, A. Morissette, J. Morisset, J. Ouellette.

Comité d'organisation : J. Havard, G. Marois, O. Bois, O. Brunet, O. Vézina, F. Girard, A. Lepage, A. Dansereau, L. Létourneau, H. Gagnon, Ed. Jackson, J. Morissette, E. Bouchard, A. Lapointe, A. Grenier, T. Roberge, J. Rowe, H. Picard.

Le secrétaire donne avis que la manufacture de tabac D. Ritchie & Co., de Montréal, s'est conformé aux règlements de l'Union. Le secrétaire profite de l'occasion pour faire comprendre aux ouvriers que s'ils veulent être protégés leur premier devoir est de se montrer reconnaissants envers ceux qui leur rendent justice en achetant les produits de leur maison.

Le District No 20 demande au Conseil de protester contre le mode de perception des créances adopté par l'Agence Canadienne.—Référée au comité législatif.

Quelques délégués trouvent que les travaux de l'Hôtel de Ville sont conduits avec beaucoup trop de lenteur. Poussée plus activement, la construction emploirait un plus grand nombre d'hommes.

Et le Conseil ajourne à quinzaine.

L'explosion de whisky

L'état de Redmond

On en est encore aux conjectures sur la cause de l'explosion qui a causé un tel émoi dans toute la ville. Il est indubitable qu'elle a été produite par le whisky, mais comment ? Le sergent Redmond seul pourrait le dire, mais son médecin ne permet à personne de l'approcher.

Comme nous le disions hier, il est probable que Redmond se sera trop approché avec une lampe allumée du récipient contenant le whisky, et que les gazs qui s'en échappaient ont fait explosion au contact du feu.

On se demande comment Redmond a pu installer un appareil aussi élaboré, avec fournaise sur maçonnerie, sans même faire naître de soupçons.

L'alambic, tout en cuivre, ne mesure pas moins de deux pieds de diamètre et quatre de hauteur. Il pouvait facilement distiller quarante gallons par jour.

Les officiers du revenu connaissaient l'existence de cet alambic et depuis trois ans tentent de mettre la main dessus. Cet alambic est probablement le même qui fonctionnait un jour au bois Gomin et que l'on n'a jamais pu retracer.

Il est aussi fort surprenant que Redmond ait installé sa machine au troisième ; généralement les distillateurs illicites fabriquent dans leur cave.

M. Larue, le percepteur du revenu à Québec, a été rendu sur les lieux quelques minutes seulement après l'explosion. Il a immédiatement entré et a visité les prémisses. Pour éviter tout accident, M. Larue a donné ordre à la police de ne laisser entrer personne. Les officiers Lépine et Rouleau sont arrivés peu après et tous trois ont procédé à la saisie.

Outre l'alambic plus haut décrit, ils en ont trouvé un autre plus petit, de même modèle, semblant non utilisé depuis quelque temps.

Les officiers du Revenu doivent saisir cet après-midi tout ce qui reste du stock de bière Ecker, sous prétexte que les barils vides servaient au transport du whisky.

Nous avons goûté au whisky trouvé chez Redmond ; il est très bien fait et n'a gardé de sa distillation illicite qu'une légère saveur de *scotch*.

Redmond n'est pas au bout de ses tribulations. Il perdra probablement sa position de sergent et des procédures au criminel doivent lui être intentées.

UNE SAISON TRES GAIE

La saison promet d'être très gaie au Frontenac.

On commencera la semaine prochaine une série de réunions dansantes dans les somptueux salons de l'hôtel.

La première de ces sauteries est fixée au 28.

La souscription est au chiffre très raisonnable de $1.50 par billet.

Le succès de cette innovation ne fait aucun doute. Un bal au Frontenac est toujours une affaire brillante.

Election des officiers de l'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste de Québec

A une assemblée régulière de cette société tenue le trois du courant, le scrutin a donné le résultat suivant :

Ephrem Dugal, président ; B. Rondeau, vice-président ; Albert Boulet, secrétaire ; G. Desrosiers, ass.-secrétaire ; Chs Cloutier, trésorier ; J. O. Jobin, ass.-trésorier ; B. Leclerc, com.-ordonnateur ; A. Jobin et P. Frédéric, collecteurs-trésoriers ; C. Fauguy, P. Nap. Gauvin, H. Lapointe, O. Rochette, U. Dugal, membres adjoints du comité de régie ; A. Côté, A. Thibault, auditeurs ; J. Gosselin, J. Belleau, V. Denis, A. Dugal, visiteurs.

ALBERT BOULET,
Secrétaire.

Vol considérable

Nos habiles limiers auront avant ce soir mis le grappin sur les auteurs d'un vol considérable commis au détriment d'un populaire manufacturier de St-Roch.

Nous ne pouvons donner tous les détails de ce vol aujourd'hui.

Bureau de la Paix

Aucun prisonnier à la cour de police, ce matin.

Un bref a été émané contre un citoyen qui, étant pris de vin, a défoncé la nuit dernière les portes et fenêtres d'une maison malfamée du *Brass castle* en lançant des pierres dont la moindre pèse une quinzaine de livres.

—Nos détectives sont sur les dents et recherchent encore les auteurs du vol commis chez Bowen, bijoutier de la rue St-Paul.

La messe de minuit à la Basilique

M. Gustave Gagnon, organiste de la Basilique, donnera à Noël (office de minuit), la 4me messe de Marzo, composée et publiée cette année même 1894. L'Union Palestrina, avec le concours de quelques amateurs, interprétera cette nouvelle œuvre.

La répétition d'hier soir a été un succès complet.

A l'Offertoire, on aura le plaisir d'entendre la belle voix de ténor de M. A. Réal Shehyn.

C'est le temps

Nous annonçions il y a quelques jours que pour satisfaire à l'augmentation constante de ses affaires, M. Etienne Sylvain venait d'ouvrir un nouveau magasin au No 137 rue du Pont.

L'installation de ce nouveau magasin est maintenant parfaite, c'est le temps d'y faire une visite.

Il est impossible que vous n'ayiez pas quelque cadeau à faire ; eh bien, croyez-nous, vous trouverez difficilement un plus grand choix et nulle part aussi bon marché.

Rien qu'à la pensée des jouets à acheter pour les petits, les mamans s'effrayent de ce qu'ils vont leur coûter.

Chez M. Sylvain, vous n'avez pas à craindre d'être écorchés vifs, de payer cent pour cent au-dessus de la valeur. M. Sylvain achète directement des manufactures, par conséquent aux meilleures conditions, et son énorme débit lui permet de se contenter du plus minime profit.

Au nouveau magasin, vous trouverez, outre les jouets de toutes sortes, depuis la *catin* à deux sous du pauvre jusqu'à la magnifique poupée parlante du riche, un assortiment considérable de vaisselle, ustensiles de cuisine en granite, ferblanterie, etc.

Notre tâche n'est pas de vous détailler le magasin, mais simplement de vous indiquer le meilleur endroit où acheter.

Nous vous référons à l'annonce en 2ème page pour les détails.

Un bon mouvement

Rien n'est plus facile que de guérir un rhume et rien n'est plus difficile que de convaincre les personnes affligées d'un rhume léger, de se soigner dès le début et d'éviter des complications souvent fatales par leurs conséquences. Quelques doses de *Baume Rhumal* auront raison de votre rhume, sans ruiner votre bourse. Le flacon de 25 doses ne coûte que 25 cts dans toutes les bonnes pharmacies.

Agent à Québec, W. Brunet & Cie.
19-20

Le chemin de Sainte-Claire

Maintes et maintes fois des plaintes ont été portées au sujet du mauvais état du chemin Sainte-Claire.

La commission des chemins à barrières a toujours fait la sourde oreille.

Le Dr Elliott, qui a une propriété sur ce chemin, a intenté à la compagnie une action pendante depuis plus d'un an.

Le juge Andrews, qui avait pris la cause en délibéré, vient de rendre jugement ; il a donné gain de cause à M. Elliott et ordonné à la compagnie de mettre son chemin en bon état d'ici à six mois.

Les habitants de Charlesbourg, de la Petite Rivière et de Loretto apprendront cette nouvelle avec plaisir.

Attention ! Attention !

D'ici au 1er janvier, c'est-à-dire avant l'inventaire, en vous rendant chez I. A. Fortin vous aurez l'avantage d'acheter vos marchandises bien en bas du prix coûtant, attendu que cette réduction est faite sur tout le stock pour argent comptant et pour 15 jours seulement.

I. A. FORTIN,
105 à 111 rue St Joseph, St Roch.
(Enseigne de l'étoile d'or).—19-6fs

Affaires de faillite

MM. Allaire & Boulanger ont fait cession à la demande de P. Garneau, Fils & Cie. Actif, $1,775 ; passif, $2,362. M. O. Jobin a été nommé gardien provisoire. Assemblée des créanciers le 26 courant.

Pas de souffrances inutiles, si vous prenez, au début de votre rhume, du *Baume Rhumal*, le célèbre spécifique français. 25c le flacon. En vente partout. 19-20

Nouvelle société de commis

A une assemblée tenue hier soir, à laquelle assistaient au-delà de cent commis employés dans les diverses maisons de commerce de cette ville, (nouveautés exceptés), il a été formé une société qui sera connue sous le nom de commis-marchands épiciers, dont le but est d'en venir à une entente avec les patrons au sujet de la fermeture à bonne heure.

Ont été élus officiers : Président, M. Jos. Savard ; secrétaire, Alp. Boutet.

Membres adjoints : J. A. Beaudette, Napoléon Veuilleux, Jos. Picard, Johnny Duplain, Georges Montreuil.

A l'ajournement, des remerciements ont été votés à M. L. N. Allaire pour avoir généreusement mis sa salle à la disposition de l'assemblée.

Avez-vous besoin de fruits ?

Ne manquez pas d'aller faire une visite au nouveau magasin de MM. Beauchamp & Frère, No 212 rue Saint-Jean, l'un des mieux assortis de la ville.

A la mémoire de sir John Thompson

Les personnes spécialement invitées au service qui sera chanté jeudi matin à 9 heures en l'église St-Patrice pour le repos de l'âme de sir John Thompson sont priés d'entrer par la porte donnant sur la rue McMahon et de se diriger par les ailes du milieu où des huissiers leur indiqueront leurs sièges.

Typographes

On demande 10 compositeurs, 3 jobbistes et un prote. Mentionnez avec détails ce que vous pouvez faire, combien de temps dans le métier, et si vous appartenez oui ou non à l'Union. Specimen d'ouvrage si possible. Adresser : A. J. Caron, 760 Purchase St., New-Bedford, Mass., E.-U.
15—4fs

Revision finale des listes électorales de Québec-Est

Les nouvelles listes électorales pour cette division sont prêtes et affichées. Quoiqu'elles aient été préparées avec soin, il est bon que nos amis de St Roch et St Sauveur constatent s'ils sont sur la liste.

Les nouvelles demandes doivent être faites d'ici au 29 décembre courant. La revision finale sera faite le 14 janvier 1895.

Ont droit d'être mis sur la liste les propriétaires, locataires et ceux qui ont un revenu annuel de $300.

Le comité libéral pour St Sauveur est au No 144 rue Franklin et à la résidence de M. Apollinaire Corriveau, avocat, 632 rue St Vallier où nos amis peuvent se renseigner.

Le comité libéral pour St Roch est au No 76½ rue St Joseph ou M. J. O. Goulet se tient à la disposition de nos amis le jour et le soir.—au 27.

$20.00 pour $13.00

Nous avons reçu un grand stock de montre acheté à des conditions exceptionnellement avantageuses, ce qui nous permet de donner des montres en or solide pour dame valant $20 pour $13, et celles valant $18 pour $12. Nous espérons que le public comprendra l'avantage qu'il y a de venir faire une visite à notre établissement avant que d'acheter ailleurs, afin de se convaincre de la réduction des prix que l'on a faite pour les Fêtes, et le grand choix qu'il y a à faire dans un stock aussi considérable, dans tout ce qui concerne la ligne d'horlogerie et bijouterie. Nous avons aussi le plus grand assortiment qu'il y a à Québec en joncs d'alliance et bagues ; nous en avons à la portée de toutes les bourses, et les nouvelles bagues sont d'une beauté ravissante, de sorte que nous invitons les personnes qui ont l'intention de donner une bague d'engagement de ne pas manquer de venir voir nos nouveaux patrons avant d'en acheter : les qualités sont garanties. Toute demande par correspondance recevra la plus grande attention possible. Et nous donnerons aussi un magnifique calendrier pour 1895 gratis.

MAISON SAMUEL BEDARD
353 Rue St-Paul
A l'enseigne de l'Aigle
ROSARIO LACHANCE (gérant) Québec.
29-1m.

Pour n'être lu que par les dames

Vous connaissez tous le trouble que vous avez lorsqu'il s'agit de nettoyer les argenteries, cuivreries, ferblanteries, etc. ; vous donnez à la servante ce que vous croyez être le mieux pour mener cette besogne à bonne fin. Le plus souvent ça prend beaucoup de temps et cela est mal fait. Si vous voulez réussir au parfait et avoir quelque chose de merveilleux pour cet ouvrage procurez-vous une bouteille de pâte liquide que vous paierez 25 cts, l'effet est magique, c'est surprenant. Dans un rien de temps vous mettez l'article le plus endommagé comme s'il était neuf. Vous pouvez en essayer et si vous n'êtes pas satisfaite on vous remettra le montant que vous aurez payé.

Un autre article qui est bien utile c'est le poli pour les meubles et les pianos : vous appliquez cela avec n'importe quel linge et vous mettez votre meuble comme s'il sortait du magasin. Aussi des métiers à rideaux, prix $2.50 ; vous mettez trois ou quatre rideaux à la fois pour les faire sécher, c'est indispensable.

Vous pouvez vous procurer tous ces articles et beaucoup d'autres à la maison Martineau, 135 rue St Joseph, St Roch, Québec. 18 d—3fs

Au magasin de thé J.B. Rousseau

A vendre à $3.00 un lot de lampes de banquet valant $5.00.

Demande

Une bonne à tout faire, connaissant la cuisine de famille, références requises. S'adresser au No 36 rue Couillard.—18-3fs.

Ouvrages indiens réparés

M. Olivier Dumont, 152 rue Fleury, se chargera avec plaisir de la réparation de tout ouvrage indien, raquettes, toboggan, rasades, etc., qu'on voudra bien lui confier. j n o.

Opinion du Dr L. Dion

Messieurs.

J'ai goûté à votre brandy dit " Fleur de vieux Cognac. " Il est réellement délicieux ; je le recommande à toutes les personnes faibles.

Un petit verre au repas aidera les vieillards à supporter le froid et l'humidité des mois de novembre et décembre.

Docteur L. DION.

Québec, 3 nov. 1894.
A MM. A. TOUSSAINT & CIE,

En vente partout à $3.00 le galon et 75c la bouteille, c'est-à-dire au même prix que les vieux rye.

Pour cadeaux chez L. Morency & Frère

Vous trouverez les plus hautes nouveautés en fait de moulures pour cadres en blanc, chêne, or, argent, ivoire, bronze, acier, gravures, eaux fortes, nouveaux pastels ; écrans, porte-musique, tables de fantaisie, miroirs de toutes sortes, etc. Ouvrages en bambou, une spécialité. Aussi un grand choix de petits cadres pour portrait, en argent, ivoirine, etc, vases et porcelaines peints à main, pôles pour rideaux en cuivre, chêne, ivoire, etc.

Le tout à très grand marché. Une visite est sollicitée, No 113, rue St Joseph, St-Roch et 4 rue St Jean, H. V.—4d. 1m.

C. C. RICHARDS & CO,

J'ai employé avec succès votre Liniment Minard dans un sérieux cas de croup dans ma famille. Je considère que c'est un remède indispensable dans une famille.

J. F. CUNNINGHAM.
Cape Island.

Ce jonc à mon doigt signifie : Apportez-moi une bouteille de Liniment Minard.

SERVICE ANNIVERSAIRE

THIBAULT.—Jeudi prochain le 20 du courant, à 7 heures a. m., sera chanté à l'église St Jean-Baptiste le service anniversaire de feue dame Joséphine Gingras, épouse de M. Alfred Thibault.

Parents et amis sont priés d'y assister.

DECES

GAUTHIER.—A Montmagny, le 18 du courant, à l'âge de 12 ans et 7 mois, est décédé Charles Gauthier, fils de N. Gauthier, N. P.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 décembre, à Montmagny, à 8½ heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Baume Rhumal, 18c
Chez Livernoi

AVIS DE FAILLITE

IN RE

Ant. Dassylva
Québec, Insolvable

Des soumissions seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 20 décembre courant à 3 h. p. m. pour l'achat de la manufacture de chaussures de l'insolvable, située rue De l'Eglise. Cet immeuble comprend aussi un engin, une bouilloire, un appareil de chauffage et un appareil contre les incendies. Le terrain mesure environ 28 pieds de front par 55 pieds de profondeur. Cette bâtisse convient admirablement bien pour un commerçant dans la fabrication de chaussures, étant en parti prête à fonctionner.

Conditions de paiement—COMPTANT.

D. ARCAND,
Curateur.

Québec, 13 décembre 1894. —au 19.

Province de Québec } **Cour Supérieure**
District de Québec }

Dans l'affaire de

DAVID KERR de Québec
Peintre et marchand, Failli.

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de l'honorable juge Andrews, une assemblée des créanciers du dit failli, aura lieu au Palais de Justice à Québec, le 26e jour de décembre 1894 à dix heures a. m., pour donner leur avis à la nomination d'un curateur et des inspecteurs aux biens en cette affaire.

Daté à Québec
ce 17e jour de décembre 1894.

LEFAIVRE & TASCHEREAU
18— Gardiens Provisoires.

Bon ouvrier demandé

Un bon " Edge-trimmer " trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement à

R. SMARDON & SON
Manufacturiers de chaussures
18—2f. Trois-Rivières.

IL Y aura une assemblée générale spéciale de l'Association Athlétique d'Amateurs de Québec, dans le Gymnase, marché Montcalm, à 8 h. vendred prochain, le 21 courant.

AFFAIRES : Acceptation des règlements.

F. M. McNAUGHTON
Secrétaire honoraire.

19 décembre 1894.

KINDERGARTEN

SALLE ALLAIRE

Jeudi, le 20 courant, clôture des séances du Kindergarten. Les parents et le public en général sont cordialement invités.

Il y aura un arbre de Noël ainsi qu'une exposition des travaux faits par les enfants.

Le chant par les enfants commencera à 10 h. p. m.

19 déc.

Meubles

Nous étalons de Nouveaux Patrons en

Secrétaires de boudoir, Tables à extension, Buffets, Chaises de fantaisie, Meugles de boudoir, Garderobes, Lits pliants, Etagères pour livres, Canapés, Tables de salon, Patères, Coffrets, Chaises-escabelle.

UNE VISITE est sollicitée.

On se fera un plaisir de vous montrer les marchandises.

JAMES PERRY
323 RUE ST-PAUL
10 nov—8f s

Pilules Indiennes de Larose

— POUR —

Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Etourdissement, Constipation, etc.

EN VENTE PARTOUT

Si vous ne pouvez pas vous les procurer chez votre pharmacien, écrivez à

M. LAROSE
FRELIGHSBURG, P.Q.

Dépôt général en gros et en détail chez E. Giroux & Frère, 37-39 rue St-Pierre, Basse-Ville.

En vente chez tous les pharmaciens
16 avril 1891—1an Q. H

OCCASION SUPERBE

Offre exceptionnelle aux fabriques

A VENDRE UN SUPERBE
PIANO-HARMONIUM

tout neuf, sortant de la manufacture, sept octaves, 8 jeux d'anches distribué sur quatre régistres, bois élégant.

VALANT $200

Spécialité pour chapelle ou église

Excellente occasion pour les fabriques paroissiales, on leur offre les plus faciles conditions de paiement à termes, par versements annuels au besoin.

S'adresser a ce bureau

GRANDE SALAISON

F. X. JOBIN
52-53 MARCHE SAINT-PIERRE

Toujours en mains un grand assortiment de lard frais, épaules, bas de côte, panne, tête, déchets, socs, filets, tête fromagée, saindoux, beurre, œufs, etc., à bas prix.

☞ **Une visite est sollicitée**
6 déc—3s.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de

J. A. HAMEL,
Pharmacien, Québec
Insolvable.

Je donne avis par les présentes que

JEUDI, 20 DECEMBRE 1894

A 11 HEURES A. M.

on procédera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession composé comme suit :

A.—Fonds de commerce, pharmacie et parfumerie..... $1586.97
Ustensiles de pharmacie..... 120.88
$1707.85
B.—Ameublement du magasin.... 332 50
C.—Balance du loyer au 1er mai 1894.

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire sera visible à mon bureau.

Le stock pourra être examiné au magasin de l'insolvable, No 43 rue St Joseph, mercredi, le 19 décembre courant.

Conditions de paiement—Comptant.

La vente aura lieu à mon bureau, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

O. JOBIN,
Curateur.

Bureau : Pelletier, Paradis & Jobin, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie Richelieu.

Québec, 13 décembre 1894.

ASSEMBLEE

—AU—

CHATEAU FRONTENAC

La première assemblée aura lieu

AU CHATEAU

VENDREDI, LE 28 DECEMBRE

La danse commencera à 9 heures et le souper sera servi à minuit

PRIX DU BILLET **$1.50** Comprenant le Souper

Agents demandés

Une grande compagnie d'Assurance sur la vie, demande des agents pour la ville, et les comtés environnants. Conditions libérales ; s'adresser par lettre avec références jusqu'au 20 décembre courant.

Assurance H.
Poste restante,
15 déc— Québec, P. Q.

Vingt pour cent de réduction pour un mois seulement sur la taillage de vêtements de dame, tel que blouses, manteaux, gilets de robe, etc. ; habillement pour messieurs, pardessus, etc., et aussi sur la confection de ces articles.

J. PATOINE, 256 rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

Demande de position—Un jeune homme de la campagne demande de l'emploi dans une maison privée. Peut prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile. Est muni de très bonnes recommandations qu'on peut voir à notre bureau. S'adresser à L. à ce bureau.
17—

LOGEMENT A LOUER de quatre appartements, 41 rue Sinaï Saint-Sauveur.

S'adresser à P. E. FORTIN,
77 rue Bédard.
17 nov.

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties
Par grosses ou petites sommes

Facilités spéciales pour les fabriques et les communautés religieuses

No 110 RUE ST-PIERRE, Québec

Téléphone 497.

7 a —1 an q & h

TERRE A VENDRE

Une bonne terre à vendre à St-Romuald dans l'arrondissement de Chaudière Bassin de 35 arpents de longueur sur 3 de largeur, une maison en bon état ainsi que deux granges, de même que tous les instruments aratoires nécessaires à l'agriculture, aussi un bon nombre de bestiaux, assez de bois pour l'utilité du propriétaire, l'eau à proximité de la maison et de l'écurie.

A peu près ¼ de mille de distance du chantier Breakey, deux milles de l'église, et un mille et demi du bateau.

Pour toutes autres informations s'adresser au bureau de THEOPHILE LEMIEUX Notaire, St-Romuald Etchemin, ou à IGNACE ROBERGE, prop. Chaudière Bassin.

24 nov—1m. 3f p. s. Q. H.

REJOUISSONS-NOUS ! !

Ce que l'on désirait depuis longtemps se trouve au

212 Rue et Faubourg Saint-Jean

Où l'on peut se procurer les plus beaux

FRUITS ET BONBONS
—ET—
Jouets en sucrerie de 1er choix
—Aussi—
Boites de cigares de 10, 15, 25 et 50 par boites spécialement pour
Cadeaux pour les Fêtes

Prix raisonnables, effets portés à domicile. Une visite est sollicitée chez

BEAUCHAMP ET FRERE
212 rue et faubourg Saint-Jean
TELEPHONE 1226
3 déc—1 m.

AVIS

Le soussigné a acheté les crédits de E. CHABOT & CIE, marchands, St Laurent, Isle d'Orléans.

Les débiteurs des dits E. Chabot et Cie sont notifiés d'avoir à payer entre mes mains sans délai.

G. A. DION,
927 rue St Vallier
St Sauveur, Québec

W. J. FRASER
ACENT GENERAL D'ASSURANCE

Représentant des compagnies de 1ère classe

FEU, VIE et ACCIDENT

103 Rue St-Pierre, Québec